

IL ÉTAIT UNE FOIS
LA FRANCE

CLAUDE QUÉTEL



IL ÉTAIT UNE FOIS
LA FRANCE

BUCHET • CHASTEL

© Buchet/Chastel, Libella, Paris, 2021
ISBN 978-2-283-03398-2

Merci Brigitte

INTRODUCTION

J'ai vu l'Histoire de France (avec un H majuscule) disparaître en quelques décennies de notre culture. Instituteur au début des années 1960 dans une école rurale du Calvados, j'entretenais les derniers feux des Instructions officielles de la III^e République (celles de 1923), lesquelles déclaraient le plus sérieusement du monde allier « le point de vue scientifique et le point de vue civique ». Il n'y avait pas contradiction, selon ce texte réglementaire, puisque « le patriotisme français n'a rien à craindre de la vérité ». Bigre !

Le mot en tout cas était lâché : c'était de patriotisme et de patrie qu'il s'agissait. Roland, acteur au demeurant médiocrement sympathique de la Révolution française, la définissait ainsi : « La patrie est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage par les sollicitudes qu'il cause ; qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes et qu'on aime, autant par ce qu'il coûte que parce qu'on en espère. » C'est une belle définition. La patrie, qui est au sens étymologique le « pays du père », est aussi notre enfant. Nous sommes les pères de nos pères.

Je fus certainement parmi les derniers à enseigner l'Histoire de France à l'appui de grands chromos que j'accrochais au tableau noir. Les enfants voyaient passer, en l'espace d'une année scolaire, les principaux épisodes de notre histoire : de Vercingétorix jetant superbement ses armes aux pieds de l'horrible Jules César jusqu'à de Gaulle descendant les Champs-Élysées lors de la libération de Paris. On s'arrêtait là. Ces grandes dates s'émailaient de quelques tableaux consacrés à la vie quotidienne et aux grandes inventions.

Et puis, le vent de Mai 68 commença à souffler, en jetant tout cet édifice à bas. On dénonça le « roman national » – que, par parenthèse, pratiquement tous les États cultivent encore. Le mot de patrie était devenu soudain suspect car synonyme de nationalisme et par suite de bellicisme. Les nouvelles valeurs avaient (et ont toujours) pour noms : l'égalitarisme, le mondialisme, le pluriculturalisme, l'indigénisme, le victimisme, le dolorisme...

Lorsque Nicolas Sarkozy, en 2010, voulut créer un musée national de l'Histoire de France en considérant, presque naïvement, qu'il fallait exorciser de la sorte la crise de l'identité française, ce fut un beau tollé médiatique. Une tribune fut publiée par le journal *Le Monde*, en date du 21 octobre 2010, sous le titre : « La Maison de l'histoire de France est un projet dangereux ». Le projet de Nicolas Sarkozy était accusé de vouloir montrer « une France étriquée », tournant le dos à la mondialisation et se voulant « la vitrine historique de l'«identité nationale» ». Ce dernier terme, référence à l'intitulé d'un ministère dont la création avait, déjà, suscité une polémique, était

mis entre guillemets. Oui, entre guillemets ! François Hollande s'empressa d'enterrer le projet.

Mais alors ? Le temps n'était-il pas venu en effet d'inscrire dans les programmes officiels une Histoire de France rompant les amarres de son roman national ? La France a son histoire. Rien de moins que deux millénaires ! On devrait être fiers d'être les enfants d'un si vieux pays. Eh bien, non ! Ce fut : plus d'Histoire de France du tout ! Les programmes scolaires la débitèrent en thèmes, le plus souvent mondialistes, ruinant du même coup la chronologie, la compréhension du temps long, l'enchaînement des faits.

Les ennemis de l'« identité nationale » eurent dans cette entreprise de démolition un allié objectif qui avait pour nom la « Nouvelle Histoire », elle aussi héritière de 68. Elle clouait au pilori l'« histoire événementielle ». Plus de dates, de successions dynastiques et moins encore de batailles mais du temps long, du structurel, du transversal, du cyclique.

En somme, nos enfants n'apprennent plus l'histoire de leur pays (on n'ose écrire « de leur patrie »). Mais voilà qu'aujourd'hui, ils sont devenus parents à leur tour. Ce ne sont pas eux qui, à défaut de l'école, vont apprendre l'Histoire de France à leurs enfants !

Au milieu de ce révoltant sabordage de mémoire, il reste fort heureusement nos bonnes vieilles histoires de France dont la lecture n'est pas encore frappée d'interdiction. Elles ne sont pas si nombreuses d'ailleurs et paradoxalement ne se copient pas. Chacune est nouvelle, sinon par les faits (lesquels, disait Lénine, sont têtus), mais par son regard, son ton.

Alors, il ne suffisait plus de constater les dégâts. Il fallait se jeter à l'eau. L'ancien instituteur que j'ai été et l'historien que je suis devenu devait se lancer à son tour dans l'aventure. Car c'en est une que de prétendre embrasser deux mille ans d'histoire ! On ne peut tout dire si l'on veut rester dans des dimensions raisonnables, mais que privilégier dès lors ? Et comment ne pas laisser de temps en temps place à l'anecdote pour peu qu'elle soit éclairante ? À tort ou à raison, j'ai voulu d'abord privilégier, réhabiliter l'événement. Des faits, d'abord des faits.

Le titre de ce livre indique assez son intention : *Il était une fois la France*. La France est un peu comme un ancêtre (le nôtre) dont on aurait quelque peu oublié, sinon méprisé, l'existence. Et quelle vie ! Dans un récit continu, rigoureusement chronologique, volontairement allégé de tout appareil scientifique (tant pis pour les cartes qui, comme chacun sait, valent mieux qu'un long discours), je propose non pas un roman national, dont le genre est effectivement périmé, mais une nouvelle « biographie » de l'Histoire de France, intégrant ce que les historiens appellent non sans suffisance « l'état de la question ». Bien des acteurs, des événements, des périodes de notre histoire sont aujourd'hui entièrement reconsidérés. L'histoire n'est pas une science exacte. Elle se déchiffre et s'interprète.

Ce livre s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont été privés d'Histoire de France, c'est-à-dire de leur histoire. Quelles que soient nos origines, nous avons une carte d'identité commune : la France, puisque nous y vivons et que nous en sommes les citoyens. Alors, faisons connaissance ! Il était une fois...

LA FRANCE AVANT LA FRANCE

Pendant plus d'un siècle, on a rebattu les oreilles des écoliers avec pour première leçon d'Histoire de France : « Nos ancêtres les Gaulois. » Mais voilà qu'aujourd'hui, nos nouveaux savants, archéologues, anthropologues, ethnologues, lexicologues (et on en passe) se récrient : « Mais pas du tout ! Les Gaulois ne sont absolument pas nos ancêtres ! » Un peu tardivement, nous avons découvert que le « Nos-ancêtres-les-Gaulois » fut un parti pris pédagogique de la III^e République naissante, au lendemain de la défaite de 1870 contre la Prusse. On voyait mal les instituteurs, surnommés alors « les hussards noirs de la République », commencer leur leçon par : « Nos ancêtres les Francs. » Autant dire : « Nos ancêtres les Germains » !

On admettra sans mal que les Francs (*Francii*) ont donné leur nom à la France mais cela ne saurait suffire à exclure les Gaulois. On les aime bien ces Gaulois râleurs, batailleurs, festoyeurs, individualistes et indisciplinés. Français, quoi !

Plus sérieusement, qu'est-ce qu'un ancêtre ? Le mot nous vient du latin *antecedere* qui signifie « précéder ». Ainsi, on peut dire, on doit dire, loin de toutes les élucubrations mortifères sur la race, la descendance, le sang,

que nos ancêtres sont ceux qui nous ont précédés sur notre sol, tous ceux qui furent un temps suffisamment long pour laisser une empreinte. « À qui devons-nous notre civilisation ? À quoi devons-nous d'être ce que nous sommes ? » se demandait Jacques Bainville dans son impérisable *Histoire de France*.

Mais avant cela encore ? Bien avant ? À ce jour, le plus vieil habitant retrouvé en France est l'homme de Tautavel, « inhumé » dans une cavité surplombant la rivière Verdoube dans les Pyrénées-Orientales. On aura du mal à remonter plus loin : 450 000 ans ! À côté de lui, l'homme de Neandertal, dont la dépouille a, elle, été retrouvée sur le territoire allemand, est un jeunot qui n'a que 120 000 ans.

Le voilà, notre ancêtre : 1 m 60, le front fuyant et des bourrelets au-dessus des orbites oculaires, pommettes saillantes et mâchoire avancée. Il maîtrise la station debout et marche en balançant ses bras. Ce bon chasseur nomadise dans un climat froid, utilisant des galets cassés sur un côté, plus rarement sur deux. Il ne pratique pas de rites funéraires. Pour que le feu soit domestiqué, il faudra attendre encore 50 000 ans.

Après le paléolithique, la première et la plus longue période de la préhistoire, viennent le néolithique puis l'âge des métaux, celui du bronze d'abord qui nous propulse quelque 2 000 ans avant notre ère. Nos ancêtres d'alors pêchent, cultivent, élèvent des animaux, forgent des outils mais aussi des armes. Eh oui, des armes ! Il ne faudrait pas croire en effet qu'en ces temps peu fournis en bipèdes les mœurs sont pacifiques. Certes, entre 18 000 et 17 000 ans avant notre ère, dans les grottes de Lascaux,

on a peint la « chapelle Sixtine de la préhistoire » mais on ne se fend pas moins le crâne pour se voler ses réserves, ses outils, ses femmes sans doute aussi. L'homme est déjà « un loup pour l'homme » – formule au demeurant injuste pour les loups qui ne se font pas la guerre. Les hommes, si. Leur histoire est d'abord celle des batailles qu'ils se livrent pour défendre ou agrandir leur territoire, se venger, affirmer leur puissance.

Une civilisation gauloise

Pendant la période du Hallstatt (le premier âge du fer qui s'étend de -1000 à -500) émerge lentement une Europe dite celtique dont les origines ne manquent pas de diviser aujourd'hui encore les spécialistes. Les voilà en tout cas nos premiers « Gaulois », sans le mot, s'installant en tribus guerrières sur des sites fortifiés.

Au cours des siècles qui précèdent notre ère, une authentique civilisation se développe sur notre sol, loin de l'image mythique des Gaulois certes sympathiques mais tout à fait sauvages, vivant dans des huttes au fond de sombres forêts et se nourrissant du produit de leur chasse. En réalité, la chasse, tout comme la pêche, ne fournit qu'une part infime de l'alimentation des Gaulois qui pratiquent un élevage et une agriculture « modernes » dans de petites fermes ou de grandes exploitations. La nourriture est diversifiée en proportion et le matériel de cuisine déjà très élaboré. Volontiers coloré, l'habillement, de laine ou de lin, se compose pour les femmes du péplum (longue tunique de laine à deux pans cousus inspirée des Grecs)

et pour les hommes de braies (l'ancêtre du pantalon) serrées aux chevilles, montant au-dessus de la taille et recouvertes jusqu'à mi-cuisse par une tunique.

Bien éloignées des huttes de nos vieux manuels d'histoire, des maisons en bois mais aussi en pierre se groupent de façon ordonnée dans des villages et déjà des villes. Voici Bibracte, place fortifiée des Éduens entre la Saône et la Loire et principale ville de la Gaule celtique. Au 1^{er} siècle avant notre ère, on y compte entre cinq mille et dix mille habitants. Artisans, forgerons, orfèvres s'y activent et y battent même monnaie. Solidement empierrées, les rues principales de ces cités connaissent les premiers embouteillages.

Aux alentours de -500, alors que la civilisation romaine est encore au berceau, les Gaulois ont inventé le savon, le briquet, le couteau à lame repliable, le tonneau, des charrois et des instruments agricoles comme la faux ou encore une moissonneuse étonnante de modernité. Forgerons réputés, ils fabriquent des armes de la meilleure qualité : épées à double tranchant, lances, javelots, arcs, frondes avec leurs meurtrières balles ovoïdes en terre cuite, boucliers, casques en fer ou en bronze.

À propos de ces derniers, le célèbre casque à ailes latérales qui a longtemps orné le paquet de cigarettes Gauloises n'a pas de justification archéologique. Il s'agit en fait des couvre-joues qui flottent sur les côtés lorsqu'ils sont portés non fixés. Ce casque est vite adopté par les Romains tout comme la cotte de mailles, réservée aux chefs de guerre en raison de son prix extravagant. Cette inventivité en matière d'armement marque assez le caractère guerrier de ces peuples.

Quand ils ne se font pas la guerre entre eux, ils commercent volontiers avec le monde méditerranéen, principalement avec *Massalia* (Marseille), une colonie grecque fondée par les Phocéens vers 600 avant notre ère. Le commerce avec les Celtes y est actif, ceux-ci ayant notamment le monopole de l'étain.

Ces tribus guerrières, fortement hiérarchisées, se constituent volontiers en troupes mercenaires et savent surmonter leurs rivalités lorsqu'il s'agit de se lancer dans des conquêtes. Après qu'ils ont commencé à s'installer en force en Italie du Nord, au v^e siècle avant notre ère, les Gaulois (*Galii* en latin), sous la conduite d'un certain Brennos (latinisé en Brennus), remportent une victoire écrasante sur les Romains le 18 juillet 390 (ou 387) avant notre ère, sur la rive de l'Allia, un affluent du Tibre. Ils s'ouvrent de la sorte la route de Rome qui est mise à sac – ce dont les orgueilleux Romains ne se remettront jamais.

Au II^e siècle avant notre ère, les Romains deviennent conquérants à leur tour. Ils soumettent la Gaule Cisalpine (« de ce côté des Alpes »). Une large frange méditerranéenne de la Gaule devient province romaine : la Narbonnaise, qui fait le lien entre l'Italie et l'Espagne. Elle englobe notre Provence, notre Dauphiné et notre Languedoc avec son très important port de *Narbo Martius* (Narbonne), le second du monde romain après Ostie, le port de Rome. Le rayonnement de Massalia s'en trouve décuplé et une timide romanisation de la Gaule s'ébauche. On voit par exemple l'élite gauloise boire plus volontiers du vin que de la cervoise, ancêtre de la bière.

Partout ailleurs une Gaule indépendante ne constitue pas pour autant une entité politique. On parle abusivement

de « la Gaule » car les Gaulois restent divisés en grandes tribus distinctes et le plus souvent rivales dont le territoire s'étend parfois sur plusieurs de nos départements : les Arvernes dans l'Auvergne actuelle sont les plus puissants ; les Séquanes en Franche-Comté ; les Carnutes autour de Chartres et d'Orléans ; les Éduens et les Sénons en Bourgogne – une mosaïque de petits peuples parlant des langues celtiques orales.

Combien sont-ils au total, ces Gaulois ? Dix millions au bas mot. La Gaule est un monde plein. À quoi ressemblent-ils ? Le Grec Posidonius, philosophe, savant et voyageur, nous les décrit ainsi : « Quelques-uns se rasent la barbe, d'autres la laissent croître modérément ; les nobles gardent leurs joues nues, mais portent les moustaches longues et pendantes au point qu'elles leur couvrent la bouche. » Quant à la grande taille et aux cheveux blonds décrits dans le Petit Lavisse, on n'en sait trop rien. Il n'est pas impossible d'ailleurs que nos Gaulois se fussent teint les cheveux.

Les guerriers constituent le fer de lance (c'est le cas de le dire) d'un régime aristocratique. Quelques familles nobles dominent une plèbe composée d'artisans et de paysans – le statut de ces derniers étant proche de l'esclavage. Les druides, issus de l'aristocratie, à la fois prêtres, astrologues, philosophes, professeurs, médecins et juges, président à une religion polythéiste dont les dieux principaux ont pour nom Taranis, dieu du ciel et de l'orage, et Teutatès, dieu de la guerre et de la mort.

La guerre des Gaules

Nous sommes au 1^{er} siècle avant notre ère lorsqu'un certain Jules César entreprend à Rome sa marche vers le pouvoir absolu. Proconsul en -58 de la Gaule Cisalpine et de la Narbonnaise, il lui faut un grand commandement militaire et des victoires. Le pays que les Romains nomment « la Gaule chevelue » s'ouvre devant lui. Il y distinguera par la suite trois parties : « L'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte et, dans la nôtre, Gaulois [...]. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne (*Garunna*), des Belges par la Marne (*Matrona*) et la Seine (*Sequana*). »

Ainsi commence le récit célèbre que César a laissé de sa conquête : *Commentarii de bello gallico* (« Commentaires de la guerre des Gaules »). Il sait qu'il n'aura pas à combattre une nation unie et d'ailleurs il compte s'appuyer sur des peuples favorables à Rome. Prenant le prétexte d'un franchissement du Rhin par des Germains, il vole au secours des Helvètes qu'il soumet par la même occasion. En jouant des dissensions des Gaulois, il sillonne le pays en tous sens en -58 et -57, écrasant impitoyablement des armées hâtivement réunies avec ses légions disciplinées et véloces. En -56, il se paie le luxe d'une bataille navale contre les Vénètes dans le golfe du Morbihan en Armorique. En -55 et -54, il franchit la Manche (*Mare Britannicum*) mais il ne s'attarde guère chez les Bretons. En -53, il a soumis la quasi-totalité de la Gaule mais doit

retourner à Rome pour se livrer aux jeux empoisonnés de la politique.

C'est alors que les Gaulois se réveillent. À l'évidence, l'invasion par les troupes de César a sonné le glas d'une indépendance à laquelle ils tenaient par-dessus tout. Leurs chefs savent ce que la *pax romana* veut dire, à commencer par l'impôt dû à Rome. En cela, ils sont bien nos ancêtres !

Au début de -52, la Gaule prend feu, se découvrant une unité qu'elle n'avait jamais éprouvée jusqu'alors. Elle se donne un jeune chef arverne, Vercingétorix. Dans un pays à la population dense, celui-ci lève sans peine une armée de quatre-vingt mille hommes. Jamais les Romains n'ont pu en aligner autant.

César repart en campagne mais, en juin -52, il échoue lamentablement au siège de Gergovie (un plateau situé au sud de Clermont-Ferrand). Grisé par sa victoire, Vercingétorix recherche le combat en rase campagne où il ne manque pas d'être défait, près de Dijon. Il s'enferme alors dans l'oppidum d'Alésia (Alise-Sainte-Reine en Auxois), aussitôt assiégé par César. À ce moment, le chef gaulois est loin d'avoir perdu la guerre. En fixant les légions romaines autour du plateau d'Alésia et en appelant une immense armée de secours, il peut en finir une fois pour toutes avec l'envahisseur en le prenant en tenaille et en le privant de toute possibilité de repli pour mieux l'exterminer. L'idée n'est pas si mauvaise et d'ailleurs elle va être bien près de réussir.

D'une certaine façon lui aussi assiégé, César a fait construire une double ligne de défense faite de pieux sur

des buttes renforcées de tours à des intervalles réguliers, précédée de pièges meurtriers, l'une pour résister à une sortie de Vercingétorix, l'autre pour faire face à l'armée de secours. Lorsque celle-ci survient, le nombre de ses guerriers dépasse de loin celui des Romains mais elle est composée de plusieurs peuples et par suite tiraillée entre des chefs qui s'ignorent mutuellement.

La bataille qui commence le 27 septembre en -52 reste longtemps indécise. Les Romains ont le plus grand mal à contenir à la fois les assauts de Vercingétorix et ceux de l'armée de secours. À un moment, celle-ci commence à percer en un point et il faut tout le sang-froid du général romain pour colmater la brèche et éviter le désastre. Fidèles à leur réputation, les Gaulois sont follement courageux mais indisciplinés. La bataille qui s'éternise provoque une dissension entre les chefs. Certains plient armes et bagage, préludant au commencement de la fin. L'armée de secours se dissout tandis que la famine se dessine à Alésia.

Dans l'espoir d'épargner les siens, Vercingétorix se livre à César. Il sera discrètement étranglé quelques années plus tard dans la sinistre prison de Tullianum à Rome. Il est le premier héros d'une nation qui n'existe pas encore, une icône absolue et revendiquée : celle de la résistance à l'envahisseur, de la liberté contre l'oppression.

Une civilisation gallo-romaine

La conquête de toute la Gaule n'aura demandé que huit ans. Son occupation ou plutôt sa romanisation dure quatre siècles qui laisseront une empreinte profonde. La première unité de la « France » aura été celle de la civilisation gallo-romaine.

Bien que soumis et désarmés, les peuples gaulois conservent leurs coutumes. Les aristocrates restent des aristocrates et les grands propriétaires des grands propriétaires. Tout ce que Rome exige des Gaulois, c'est de payer l'impôt qui lui est dû et de ne pas se faire la guerre. Celle-ci lui est réservée mais les vaincus d'hier peuvent s'enrôler dans les légions romaines qui combattent maintenant un nouvel ennemi : les Barbares, sur l'autre rive du Rhin.

Une nouvelle société se met en place sur le modèle romain avec des magistrats élus, un sénat. En 212, l'édit de Caracalla accorde la citoyenneté romaine à tout homme libre de l'Empire qui ne l'avait pas encore. On parle et on écrit en latin. Le droit romain est devenu un droit international : plus de guerres de vengeance entre familles, d'œil pour œil et de dent pour dent, mais des jugements, des arbitrages.

On se coupe les cheveux, on voyage, on fait du commerce. On construit des routes, d'abord des routes. Elles sont avant tout stratégiques en permettant aux légions de se déplacer très vite (jusqu'à 50 kilomètres en une journée lorsqu'il s'agit de secourir une autre légion) et en faisant

du même coup l'économie d'effectifs d'occupation. Mais ces routes, solidement empierrées, sont bien plus souvent empruntées par les marchands. La Gaule connaît ainsi un grand désenclavement qui stimule son potentiel productif en matière d'agriculture, de métallurgie, d'artisanat, de production artistique aussi.

On élève des aqueducs (comme le monumental pont du Gard, non loin de Nîmes) pour approvisionner en eau les villes nouvelles. Des cités-États naissent avec leur propre gouvernement. Chacune s'emploie à ressembler à une nouvelle Rome avec son forum, ses thermes, son théâtre et ses arènes (comme celles de Nîmes, aux vingt-quatre mille places !).

La vallée du Rhône est privilégiée : Arles, Valence, Vienne et surtout Lyon (*Lugdunum*). La présence humaine est attestée depuis fort longtemps dans cette ville historiquement fondée dès 43 avant notre ère, neuf ans seulement après Alésia. « Capitale des Gaules » à partir de 27 avant notre ère, elle compte à son apogée, au II^e siècle, entre cinquante mille et quatre-vingt mille habitants. Deux empereurs romains y naissent : Claude en -10 et Caracalla en 188.

En comparaison de *Lugdunum*, la *Lutecia* des *Parisii*, trop au nord, fait pâle figure. D'abord une île vouée à la batellerie, la ville se développe à petite vitesse. Les thermes (Cluny) ne datent que de la fin du III^e siècle. Quant à son emplacement primitif, traditionnellement situé sur l'île de la Cité, l'archéologie récente le remet en cause et le verrait plutôt... à Nanterre. En tout cas, Lutèce prend le nom de Paris vers 310.

La Seine est déjà une voie fluviale majeure au bord de laquelle se développe dès le règne d'Auguste le port de Rouen (*Rotomagus*). Plus à l'est, Reims (*Durocortorum*), capitale des Rèmes, devient la capitale de la Gaule belgique : une ville immense pour l'époque (500 à 600 hectares) avec ses deux axes principaux se croisant à angle droit sur le principe du camp romain (*cardo* et *decumanus*), larges de 15 mètres et bordés de trottoirs.

La France n'est pas encore la France mais ses cités sont déjà là. Il en va de même pour les *villae*, éponymes de nos villages. Ce sont de vastes exploitations agricoles, de 50 à 100 hectares, le plus souvent héritées des grandes fermes gauloises antérieures à la conquête romaine. Des bâtiments agricoles se distribuent dans une vaste cour centrale où se dresse la « villa » proprement dite, toute de pierre, à l'architecture latine, parfois imposante. Certaines, en proportion de leur domaine cultural, sont de véritables palais. La villa gallo-romaine de Montmaurin, en Haute-Garonne, qui exploite au IV^e siècle un millier d'hectares, s'étend sur 5 800 mètres carrés. Celle de Bapteste, dans le Lot-et-Garonne, compte quarante pièces se divisant en habitation d'été et habitation d'hiver. Cette dernière bénéficie d'un chauffage central placé sous les pavages.

Ce type d'exploitation, où la main-d'œuvre est servile, n'exclut pas la petite propriété, avec des paysans libres déjà très attachés à leur lopin de terre. Dans tous les cas, une agriculture performante approvisionne les nouveaux marchés ouverts par la romanisation.

La christianisation

La Gaule romaine pratique paisiblement le polythéisme, souvent dans un syncrétisme des dieux gaulois et des dieux latins, lorsque commence son évangélisation au cours du II^e siècle. Celle-ci est donc plus tardive que dans les provinces orientales de l'Empire romain, où elle a commencé au siècle précédent. Elle suit, avec des marchands venus d'Orient, le courant commercial méditerranéen qui remonte la vallée du Rhône.

À Rome, le pouvoir tolère le christianisme mais ne le reconnaît pas (*religio illicita*). On se défie de cette religion universelle et exclusive qui conteste de fait le polythéisme ainsi que le culte dû à l'empereur.

À Vienne, à Lyon, les premières communautés chrétiennes se réunissent dans la clandestinité, sur les sites où sont ensevelis leurs morts. Elles se trouvent du même coup marginalisées et exclues de la vie sociale. De là à se trouver martyrisées, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi. On les accuse d'inceste et de cannibalisme.

En août 177, Pothin, premier évêque de Lyon est arrêté avec un petit groupe de chrétiens. Torturés, ils refusent d'abjurer leur foi. Pothin meurt dans sa geôle tandis que ses compagnons sont livrés à l'arène dans l'amphithéâtre des Trois-Gaules. Parmi eux, Blandine, qui va devenir la patronne de la ville de Lyon.

La Gaule chrétienne vient de connaître ses premiers martyrs. D'autres vont suivre, comme en 202 Irénée, deuxième évêque de Lyon, ou en 250 Saturnin de Toulouse, premier évêque de cette ville. Ayant refusé d'honorer

l'empereur en lui sacrifiant un taureau, il est attaché à la queue de l'animal qui s'élançe aussitôt dans une course furieuse.

Denis de Paris, premier évêque de Lutèce, est le plus fameux de ces martyrs. Envoyé en Gaule vers 250 avec six autres évêques pour y porter l'Évangile, il se fixe à Lutèce où il ne tarde pas à être mis à mort par le gouverneur romain de la province avec deux de ses compagnons : Éleuthère et Rustique qui deviendra le saint patron des paysans. La légende nous conte que, décapité, il prend sa tête et marche jusqu'au lieu de sa sépulture, un cimetière gallo-romain d'où s'élèvera la basilique Saint-Denis. Comme l'écrit si bien Balzac : « De toutes les semences confiées à la terre, le sang versé par les martyrs est celle qui donne la plus prompte moisson. »

La persécution des chrétiens va bon train, avec un pic en 303 et 304 sous Dioclétien. À partir de 312, à la suite dit-on d'une victoire qu'il attribue à une intervention surnaturelle, l'empereur Constantin s'institue protecteur des chrétiens et proclame l'année suivante l'édit de Milan qui autorise leur religion et met fin aux persécutions. Que ce soit conversion sincère ou calcul politique en attachant le christianisme au pouvoir, Constantin en fait *de facto* une religion d'État. Le premier concile de Gaule qui réunit seize évêques a lieu à son instigation, à Arles le 1^{er} août 314. On y condamne (déjà) des hérésies ; on se dispute pour arrêter une date officielle de Pâques ; on prend des mesures concernant le mariage chrétien et la consécration des évêques mais, par la même occasion, le concile reconnaît le service armé comme un devoir du chrétien.

Les évêques, pratiquement tous issus de l'aristocratie, organisent l'Église, nommant et consacrant un personnel religieux désigné sous le nom grec de « clergé », tout aussi séparé qu'eux de la masse des « laïcs » (autre nom grec qui signifie « le peuple »). Le pouvoir impérial s'appuie de plus en plus sur cette première Église où les évêques jouent un rôle social sans cesse accru, organisant la charité dans les cités, présidant aux arbitrages et aux négociations. En retour, les évêques reconnaissent et désignent le monarque comme le lieutenant de Dieu sur la Terre. L'alliance « du sabre et du goupillon » est en train de naître et le temps des martyrs est déjà loin. Le christianisme n'a pas contribué à la chute de l'Empire romain, comme on a pu le lire souvent, mais en a été au contraire le soutien.

La religion qui s'officialise ainsi en Gaule est un christianisme des villes implanté « par le haut », à la différence de celui des humbles et des pauvres des premiers temps en Orient. Les élites urbaines s'empressent d'adopter cette nouvelle religion pour complaire à l'empereur. Toutefois, à la fin du règne de Constantin en 337, les chrétiens constituent à peine 10 % de la population. D'ailleurs le terme latin *paganus* désigne à la fois le paysan et le païen.

L'évangélisation du pays, qui n'est qu'à son commencement, s'appuie sur les moines (« solitaires » en grec) qui apparaissent avant la fin du IV^e siècle. Convaincus que la nature humaine est vouée au mal, ils entendent se retirer du monde pour mener une vie ascétique faite de privations, de chasteté et de pauvreté. Ils prêchent ainsi par l'exemple.

Le personnage de saint Martin marque ce siècle. Son père, un tribun militaire romain, l'a contraint à s'engager très jeune dans l'armée. Son hagiographie nous le montre en garnison à Amiens partageant son manteau avec un miséreux transi de froid, un soir de l'hiver 334. Le partage, resté fameux, n'est pas celui que nous montrent l'iconographie et la statuaire d'un manteau théâtralement coupé en deux, mais le don de la pelisse qui le doublait. Le manteau, pièce de l'uniforme, appartenait à l'armée mais chaque légionnaire pouvait le doubler à ses frais. La charité de Martin n'en est pas moins grande. Un songe lui montrant le Christ vêtu de ladite pelisse aurait décidé de sa conversion.

Ainsi commence la vie exemplaire de celui qui va devenir saint Martin. Il se convertit et quitte l'armée pour rejoindre saint Hilaire à Poitiers. Il fonde avec lui en 361 le premier monastère des Gaules à Ligugé en Poitou (l'abbaye Saint-Martin de Ligugé dans la Vienne est toujours en activité). Alors qu'il mène une vie d'ermite, les habitants de Tours l'enlèvent littéralement pour en faire leur évêque. On est alors en 371. Évêque malgré lui, il ne modifie en rien sa vie ascétique en créant un nouvel ermitage non loin de Tours (à l'origine de l'abbaye de Marmoutier). Il parcourt les campagnes, évangélisant les paysans et remplaçant les sanctuaires païens par des églises ou des ermitages.

Il meurt le 8 novembre 397 à l'âge de 81 ans sur un lit de cendres, comme il l'avait demandé, pour mieux signifier le vain passage de la vie terrestre. À Tours, son tombeau est aussitôt réputé pour opérer des guérisons

miraculeuses et devient un lieu de pèlerinage pour toute la Gaule. La dévotion à saint Martin a de l'avenir puisque cinq cents communes et trois mille sept cents paroisses vont porter son nom.

Les migrations barbares

Au temps de saint Martin de Tours, l'Empire romain s'étend sur un territoire gigantesque de 6 500 000 kilomètres carrés, un espace bien trop vaste pour être solidement tenu. Rome apparaît dès lors comme une autorité lointaine. Une ligne plus ou moins fortifiée, le *limes*, borde cet empire sur 7 000 kilomètres. Le danger vient du nord menacé par les tribus barbares (au sens où elles ne parlent pas le latin et n'ont pas la citoyenneté romaine) qui exercent des poussées migratoires dans le désir de s'établir sous un climat plus clément et dans des terres plus fertiles.

Après que trois légions romaines parties conquérir la Germanie ont été exterminées jusqu'au dernier homme (en l'an 9), les Romains ont décidé de s'arrêter sur le Rhin en y édifiant des places fortes. Cela n'empêche pas les Barbares de passer, comme en 276 où des envahisseurs poussent jusqu'aux Pyrénées (!) avant de s'en retourner, chargés de butin, sur leur rive du Rhin.

Ces incursions se répétant à plusieurs reprises, les empereurs successifs souhaitent renforcer le *limes* alors qu'une crise démographique et financière sévit dans tout l'empire. Le recrutement dans les légions se tarit. Qu'à cela ne tienne : on recrute des Barbares comme mercenaires. Leur incorporation n'a pas posé de problème tant

qu'il ne s'est agi que d'une minorité mais au IV^e siècle les légionnaires germains sont aussi nombreux que les Romains sur le *limes* du Rhin. Ils s'installent là avec leurs familles et se romanisent tandis que de leur côté les soldats romains se fondent dans ce qu'on pourrait appeler une « civilisation du *limes* ». On parle latin. Tout le monde s'habille de la même façon. L'économie est d'autant plus florissante que la zone bénéficie d'exemptions fiscales.

Au début du III^e siècle, Dion Cassius, qui fut gouverneur sur le *limes* du Danube, écrit à propos de ces Barbares qu'ils « devenaient différents sans s'en apercevoir ». Il aurait dû ajouter que Rome ne s'en apercevait pas non plus... Un siècle plus tard, nombreux sont les Germains, les Francs et les Alamans qui sont devenus officiers et même officiers supérieurs de l'armée romaine.

Tant que l'autorité de Rome a pu se faire sentir et que le centre a su en imposer à la périphérie, la poussée barbare a été relativement contenue. Mais au IV^e siècle, ce n'est plus le cas. Fixée aux frontières, l'armée romaine se trouve coupée de Rome. Les généraux deviennent autant d'empereurs au petit pied.

Contrairement à l'image classique, le *limes* ne cède pas d'un seul coup telle une digue rompue par un gigantesque raz de marée. Il était devenu poreux, permettant une lente infiltration. Certes, des passages en force surviennent mais ils se font sans grandes batailles comme en ce 31 décembre 406, où plusieurs tribus armées (les fameuses hordes de nos manuels) franchissent à pied un Rhin entièrement gelé. Elles avancent en Gaule après

avoir défait sans mal les maigres effectifs dépêchés à leur rencontre.

Des Vandales, des Suèves, des Burgondes, des Alamans – tous peuples germaniques – ainsi que des Alains, peuple d'origine orientale, vont se répandre de la même façon en Gaule au début du v^e siècle avec femmes, enfants, vieillards. Tous fuient devant les Huns que l'historien et ancien officier romain Ammianus Marcellinus décrit ainsi : « Le peuple des Huns habite au-delà de la mer d'Azov et est d'une nature on ne peut plus sauvage. Cette race d'hommes indomptables et habiles au combat ne vit que pour voler le bien des autres. Pillant et assassinant, elle attaque ses voisins de proche en proche jusqu'à ce qu'elle arrive au pays des Alains. » Ces redoutables guerriers et excellents cavaliers venant de Mongolie ont traversé le Don en 375 et en effet procèdent par vastes raids, poussant devant eux des peuplades entières contraintes de migrer toujours plus à l'ouest.

Rome perd le contrôle de la Gaule. Elle est elle-même conquise et mise à sac pendant six jours par les Goths en août 410. En écho inversé au sac de 387 avant notre ère par les Gaulois, quand Rome n'était pas encore Rome, il apparaît alors que Rome n'est plus dans Rome.

« UNE MONARCHIE ABSOLUE
TEMPÉRÉE PAR L'ASSASSINAT »

Pas plus que les Gaulois avant la conquête, ceux que les Romains dénomment « Germains » ne constituent un peuple. Venus du nord et de l'est de l'Europe, Goths, Burgondes, Vandales, Francs, Saxons, Lombards, Suèves forment autant de peuplades de guerriers se combattant entre elles. À la différence des Celtes, lesdits Germains s'attachent peu au sol sans ignorer pour autant l'agriculture et l'élevage. Les sociétés germaniques reposent sur la famille, aux liens très solides, menée par un chef à l'autorité absolue. La tribu, plus ou moins étendue, réunit des familles dont les chefs s'assemblent régulièrement pour désigner leur « roi », un chef de guerre apte à les mener dans une expédition.

Trois peuples germaniques s'établissent en Gaule au cours du v^e siècle. Les envahisseurs les plus anciens sont les Wisigoths (« Goths de l'Ouest », par opposition aux Ostrogoths – « Goths de l'Est »). Depuis 418-419, ils ont reçu la « permission » romaine de demeurer dans les provinces du Midi aquitain. Dans l'actuelle Savoie, s'installent les Burgondes. Viennent enfin les Francs qui occupent le nord de la Gaule belge (Meuse, Escaut) qu'on nomme désormais la Gaule seconde. Les Vandales,

quant à eux, ne font que traverser le pays en le pillant avant de passer en Espagne, puis en Afrique du Nord.

Contrairement à l'image établie d'une immense vague, ces envahisseurs ne sont pas très nombreux. Environ soixante mille pour les Burgondes et moins encore pour les Francs. Ils ne sont forts que parce que les Romains sont faibles. Ils n'ont rencontré que le vide du pouvoir. En tout cas, ils s'installent durablement et se conduisent en maîtres.

À la fin du ^v^e siècle, le roi des Wisigoths réside à Toulouse (*Tolosa*). Il domine un vaste territoire s'étendant des Pyrénées à la Loire, ce qui ne l'empêche pas de pénétrer solidement en Hispanie. Quant aux Burgondes, ils s'établissent dans la vallée du Rhône et font de Vienne leur capitale. Ils concluent un traité d'alliance avec l'empire qui leur accorde un statut de « fédérés » – du latin *foedus* (pacte, contrat, entente). Rome n'est plus chez elle *de facto* mais le reste *de jure* en faisant la part du feu. Les « contrats » se multiplient avec les fédérés, à charge pour ceux-ci de faire barrage à de nouvelles invasions.

Non seulement les Gallo-Romains n'ont pas disparu mais ils constituent la très grande majorité de la population. Ils ont simplement écopé d'un nouveau maître en qui ils voient paradoxalement une garantie d'ordre. Tout d'abord, les deux peuples ne se mélangent pas, chacun conservant sa langue et ses coutumes. Cependant, la romanisation des envahisseurs s'opère assez rapidement, tout comme leur conversion. Les Wisigoths et les Burgondes adoptent l'arianisme (qui, en faisant de Jésus le Messager de Dieu sur terre, nie sa divinité). Le concile de Nicée, en 325, condamne cette doctrine des débuts

du christianisme et les évêques des Gaules considèrent les ariens comme hérétiques et les combattent. Ce mot a un bel avenir devant lui.

Premiers rois francs

Davantage fractionnés en tribus indépendantes, chacune avec son roi, plus farouches, plus loin de Rome aussi, les Francs ne se policent pas aussi rapidement. On sait très peu de choses sur ces Francs, à commencer par leurs origines. Ils sont plus ou moins rassemblés en « ligues » : les Saliens en Gaule seconde, les Ripuaires aux abords de la Meuse et du Rhin. À l'exemple des Frisons ou des Angles, encore plus au nord, ils ont conservé le paganisme, leur grand dieu étant Odin (Wotan en langue germanique) qui reçoit dans son paradis, le Walhalla, les guerriers valeureux tués au combat. Ils se battent le jour et festoient la nuit.

Les Francs parlent le francique, un dialecte germanique, sans écriture. Comme les autres peuples d'outre-Rhin, leur droit s'appuie sur le *wergeld* (mot à mot : « prix de l'homme »), codifiant précisément en sous d'or la redevance due pour une injure, un vol, une amputation (l'index qui sert à tirer à l'arc vaut beaucoup plus cher que les autres doigts), un meurtre. Dans ce dernier cas, le tarif le plus élevé échoit à un homme entre 20 et 50 ans et la vie d'un Franc vaut plus que celle d'un Gallo-Romain. Cette codification, destinée à mettre fin à la loi du talion et à la vengeance privée (on dirait aujourd'hui la vendetta), va se retrouver dans la loi dite salique, laquelle n'exclut

aucunement les femmes de l'héritage et même du trône comme on le pense à tort.

Il faut attendre aux alentours de 430 pour découvrir le premier roi attesté des Francs : Clodion le Chevelu. Depuis 395, l'Empire romain s'est divisé en deux : l'empire d'Orient et l'empire d'Occident – ce dernier très affaibli. Les Francs Saliens ne tardent pas à s'en apercevoir et lorsque leur roi Clodion constate que les villes de Tournai, de Boulogne, d'Arras et de Cambrai ne sont pas défendues, il s'en empare sans mal. Les Francs bordent alors la Somme.

En ces années, le généralissime de l'armée de l'empire d'Occident en Gaule, Aetius, lui-même d'origine semi-barbare, ne sait plus où donner de l'épée. Il a traité avec les Burgondes et les Wisigoths après les avoir combattus, s'est entendu avec les Alains pour surveiller les Armoricains, toujours insoumis. En 448, il décide d'attaquer Clodion qui doit fuir. Il préfère cependant traiter en accordant aux Francs Saliens le statut de fédérés pour cette région que de toute façon il ne peut lui-même occuper militairement. Ainsi s'établit en Gaule le premier royaume franc avec Tournai pour capitale. On remarquera au passage que ce sont désormais les généraux qui traitent et non plus l'autorité centrale à Rome.

Clodion meurt vers 450. Selon la coutume franque, son royaume est partagé entre ses fils à l'exemple d'un bien-fonds. L'histoire retient surtout l'aîné présumé : Mérovée qui reçoit Tournai et sa région, faisant ainsi une entrée improbable dans l'Histoire de France. Il n'est pas certain en effet qu'il soit le fils de Clodion. Ce flou historique

a permis à une belle légende d'éclorre : un jour que la reine (l'épouse de Clodion) se baignait dans la mer, un dieu s'unit à elle et de cette union naquit Mérovée. Voilà qui confère à celui-ci les sacrements de fondateur d'une dynastie, celle des Mérovingiens.

Mais ne devrait-on pas dire plutôt « les Clodioniens » ? Il est vrai que la tradition a fait mieux encore, en allant inventer un père à Clodion : le roi Pharamond, le « vrai » premier roi des Francs, descendant du roi Priam. Ces errements historiques nous valent une étonnante motion de synthèse dans un manuel d'histoire de la III^e République : « Nul ne sait si Pharamond exista ; toujours est-il que son petit-fils Mérovée régna sur les Francs. »

Mérovée reste en très grande partie inconnu au point qu'il a été parfois considéré lui aussi comme un roi légendaire. Son règne, à défaut de sa filiation, demeure néanmoins envisageable (448 à 457 ?) tout comme sa présence à la tête des Francs dans la grande bataille de 451 contre les Huns. Sous la conduite du terrible roi Attila, ceux-ci ont fini par envahir la Gaule. Ils ont pillé Metz et Reims mais ont été arrêtés devant Paris. La tradition (mot commode et ambigu entre « légende » et « histoire ») veut que la jeune noble et très pieuse Geneviève soit montée sur les remparts en exhortant les siens à défendre la ville. Elle deviendra la sainte patronne de Paris.

Les Huns lèvent le siège et se dirigent vers Orléans où ils se heurtent à l'armée d'Aetius qui les détourne vers l'est. Le général romain entreprend alors de rassembler une imposante armée, principalement composée de fédérés : Wisigoths, Francs, Alains, Burgondes. Il y a même des Bretons d'Armorique. Peut-être quarante

mille à cinquante mille hommes. Les Huns sont battus le 20 septembre (ou 20 juin) 451 à la bataille des champs Catalauniques (en Champagne, entre Troyes et Châlons). Ils quittent la Gaule et n'y reviendront plus. Bien mal récompensé, Aetius meurt assassiné des mains de l'empereur Valentinien III, le 21 septembre 454.

À cette date, Childéric, fils présumé de Mérovée, est roi des Francs Saliens. Il bataille à Orléans en 463 contre les Wisigoths ; à Angers en 469 contre les Saxons et il aurait même assiégé Paris en 465. Basine de Thuringe qu'il a épousée vers 466 lui donne un fils : Clovis. Celui-ci, à la mort de Childéric à Tournai en 481, hérite de son royaume.

Le 4 septembre 476, Odoacre, un puissant chef de mercenaires initialement au service des Romains, a déposé l'empereur de 15 ans Romulus-Augustus qui ne l'aura été que huit mois. Cette date marque traditionnellement la fin de l'Empire romain d'Occident ou plutôt ce qu'il en restait.

Plusieurs fois mise à sac, dépeuplée et à demi ruinée, la ville de Rome va survivre, avec des murailles désormais trop grandes pour elle.

Clovis

Clovis lui aussi n'a que 15 ans à son avènement mais cet ambitieux n'attend pas le nombre des années. C'est un ambitieux mais également un visionnaire et un politique... En dépit de l'anachronisme, on peut dire qu'il sait « lire les cartes ». Désormais libre de tout lien, même fictif, avec Rome, son royaume se situe à l'extrême nord.

Devant lui s'ouvre le royaume des Alamans et ce qui reste de l'Empire romain. Plus au sud, les Wisigoths et les Burgondes sont encore bien lointains. En toute logique, il commence par s'attaquer aux plus faibles : les « Romains ». En fait il s'agit d'un véritable royaume que s'est taillé le dernier général romain en Gaule : Syagrius, qui avait depuis longtemps coupé tout lien avec Rome. Son territoire couvre théoriquement les terres situées entre la Loire et la Somme, avec pour capitale Soissons.

Clovis l'attaque en 486 lors de la bataille de Soissons. Vaincu, Syagrius se réfugie chez les Wisigoths. Ceux-ci sont contraints de le livrer au vainqueur qui le fait discrètement égorger, inaugurant ainsi une longue liste de crimes pour « raison d'État ».

La tradition nous rapporte que les guerriers francs se partagèrent le butin au lendemain de la bataille, comme de coutume. Il y avait là un vase sacré, richement orné, que l'évêque de Reims, Remi, vint humblement réclamer à Clovis. Le fameux vase de Soissons ! Clovis y était tout disposé lorsqu'un guerrier brisa le vase de sa hache en s'écriant : « Tu n'auras que ta part ! » L'année suivante, lors d'une inspection de ses troupes, Clovis reconnut l'insolent et prétexta une mauvaise tenue pour lui fendre le crâne en s'écriant : « Souviens-toi du vase de Soissons ! »

Légende ou pas ? Malheureusement, la monumentale *Histoire des Francs* écrite un siècle plus tard par Grégoire de Tours, historien à ses heures, constitue à peu près la seule source que nous ayons de la biographie de Clovis en général et de l'épisode du vase de Soissons en particulier. De toute façon, cela aussi appartient à l'Histoire de France.

En tout cas, on comprend par là que Clovis le païen était tout disposé à comploter à l'évêque de Reims. En fait, les Francs ont entretenu très tôt de bons rapports avec l'Église qui suppléait utilement à l'administration impériale disparue. De leur côté, les évêques misent sur Clovis, préférant un roi païen à convertir à un roi wisigoth ou burgonde enfoncé dans l'hérésie.

Mais n'est-ce pas plutôt Clovis qui spéculait sur les évêques, leur influence, leurs réseaux ? N'a-t-il pas, un an ou deux avant l'épisode du vase de Soissons, épousé en secondes noces Clotilde, une princesse burgonde, fervente catholique qui a fait baptiser leurs cinq enfants : Ingomer (mort dans sa robe de baptême), Clodomir, Childeburt, Clotaire et Clotilde. Quand Clovis est baptisé à son tour (un jour de Noël entre 496 et 511), l'événement passe presque inaperçu, n'en déplaise à Grégoire de Tours qui en fait la date extraordinaire et fondatrice de l'entrée des rois de France dans l'ère chrétienne.

Clovis a vu dans son mariage avec la fille du roi des Burgondes non pas son entrée en chrétienté mais un pacte implicite de non-agression mutuelle qui va lui permettre de se tourner vers son nouvel objectif : le royaume des Wisigoths, fragilement étiré jusqu'à la Loire au nord et jusqu'au Rhône et même à la Durance à l'est.

En 507, à la bataille de Vouillé (près de Poitiers), Clovis bat Alaric II, roi des Wisigoths, qui y trouve la mort. La route du Midi est ouverte et le roi des Francs s'empare de l'Aquitaine, de la Gascogne, du Languedoc puis du Limousin. Il vassalise l'Auvergne, laisse la Provence, d'ailleurs aux mains des Ostrogoths, à ses alliés tout

provisoires, les Burgondes. Pour finir, il repousse les Alamans au-delà du Rhin supérieur, entre les Alpes et le Danube.

À la veille de sa mort, à 45 ans, Clovis, qui a choisi de déplacer son palais de Soissons à Paris, est alors maître de presque toute la Gaule. Certes, le royaume des Burgondes lui échappe mais comme un fruit mûr qui ne tardera pas à tomber.

Aux marges, deux petits peuples demeurent cependant insoumis. Les Basques se sont cantonnés à un bout de bord de mer (à peu près nos Pyrénées-Orientales). Ce peuple venant d'Hispanie mais aux origines mystérieuses et à la langue impossible – sans rapport avec aucune langue d'Europe – se révèle particulièrement inassimilable. Les Bretons d'Armorique font tout autant preuve d'une indépendance farouche. Dépeuplée aux premiers siècles, l'Armorique a été occupée aux ^v^e et ^{vi}^e siècles par des groupes de familles arrivant de Bretagne (Angleterre). Devenus chrétiens mais conservant leur langue celtique, ils tiennent en tout cas à rester chez eux et entre eux.

Quand, en juillet 511, Clovis réunit à Orléans le concile des Gaules, auquel participent trente-deux évêques, il a bien compris l'importance de l'Église. Il lui faut maintenant préciser ses relations avec elle. Le roi se fait attribuer le droit de désigner les évêques mais cette épineuse question ne va plus cesser de faire problème. Toujours est-il que l'alliance du pouvoir et de l'Église, officialisée avec le baptême de Clovis, trouve dans ce concile sa ratification.

Clovis meurt à Paris le 27 novembre de la même année après avoir partagé son royaume entre ses cinq enfants : Thierry, issu de son premier mariage avec une

princesse franque rhénane, reçoit le royaume de Reims ; Childebert celui de Paris ; Clotaire celui de Soissons ; Clodomir celui d'Orléans, et Clotilde la Jeune celui de Toulouse, à preuve que les filles peuvent hériter et régner. À l'exception de ce dernier royaume, la proximité des capitales permet aux frères de se porter rapidement secours en cas de besoin et entend signifier qu'il s'agit des parties d'un tout : le *regnum francorum*, une entité commune et supérieure, reconnue en permanence. Dès la dynastie mérovingienne, on voit apparaître timidement le terme de « Francie » (*Francia*).

D'abord ces nouveaux princes s'entendent pour faire disparaître le royaume des Burgondes (qui devient la Bourgogne) et chasser les Ostrogoths de Provence. Cependant les rivalités surviennent rapidement avec leur cortège de haines, de complots, de vengeance et d'assassinats. Ceux-ci ne sont pas l'exception mais la règle.

L'unité se rompt à la mort de Clotaire en 561. Il était devenu depuis 558, après la mort de ses frères et l'assassinat de ses neveux, le seul maître du royaume des Francs qui s'étend alors à toute la Gaule et à la Germanie. Un nouveau partage s'ensuit entre ses quatre fils : Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert.

Brunehaut et Frédégonde

Problèmes de succession et déboires matrimoniaux ne se comptent plus. Fustel de Coulanges, historien de la fin du XIX^e siècle, définit le régime mérovingien comme

« une monarchie absolue tempérée par l'assassinat ». La terrible rivalité qui va opposer les deux reines Brunehaut et Frédégonde en est la meilleure illustration.

Brunehaut, fille du roi des Wisigoths, épouse en 566 à Metz Sigebert, roi d'Austrasie, le royaume des Francs orientaux, après qu'elle a abjuré l'arianisme, tandis que sa sœur aînée Galswinthe se marie à Soissons avec Chilpéric, roi de Neustrie, le royaume des Francs occidentaux. Frédégonde, la concubine en titre de Chilpéric, mène celui-ci par le bout du nez. Furieuse du mariage, elle fait étrangler dans son lit Galswinthe qui exigeait son départ. Après seulement quelques jours de veuvage, Chilpéric l'épouse.

Brunehaut et Sigebert entreprennent dès lors de venger Galswinthe au cours d'une guerre impitoyable, qui commence en 573 et va durer quarante ans, entre Francs de l'Ouest et Francs de l'Est. Sigebert, près de remporter la victoire dès le début, est assassiné en 575 par des pages de Frédégonde. Son fils Childebert II n'ayant que 5 ans, Brunehaut assume le pouvoir.

En 584, Chilpéric est assassiné à son tour sans qu'on sache si c'est à l'instigation de Brunehaut ou à celle de Frédégonde. Celle-ci fait proclamer aussitôt roi leur fils Clotaire qui n'a que quelques mois, en gouvernant à sa place. Les deux reines se trouvent maintenant face à face. On passera sur plusieurs épisodes des agissements de Frédégonde comme celui où elle fait poignarder en pleine messe l'évêque de Rouen, Prétextat. Comme celui-ci ne meurt pas tout de suite, elle va lui proposer sur son lit de mort les services de ses médecins.

Tout cela se déroule sur fond de désordres et de sièges où les villes tombent et retombent tantôt dans le domaine de la Neustrie, tantôt dans celui de l'Austrasie. De son côté, Brunehaut gouverne de façon avisée, réorganisant les institutions du royaume de son mari défunt mais, de ce fait, elle est en butte à l'opposition de l'aristocratie, peu soucieuse de réformes.

En 596, Frédégonde l'emporte sur Brunehaut lors de la bataille de Leucofao, une localité entre Soissons et Laon. Elle meurt l'année suivante et, de façon tout à fait étonnante, de sa belle mort mais sans avoir pu exploiter sa victoire. Le duel entre les deux reines ne s'arrête pas pour autant car Clotaire II, le fils de Frédégonde, reprend le flambeau. Il envahit l'Austrasie en 613 et s'empare de Brunehaut, trahie par son aristocratie. Elle a alors 66 ans. La tradition nous rapporte son supplice : après avoir été humiliée trois jours durant à dos de chameau à travers les rangs de l'armée de Clotaire II, elle est attachée par les cheveux, un bras et une jambe à la queue d'un cheval qu'on lance au galop.

Le « bon roi Dagobert »

La victoire en 613 de Clotaire II sur la reine Brunehaut met fin à une longue période de guerres entre rois francs. Devenu seul maître de ce qui redevient le *regnum francorum* et soucieux d'installer une période de paix et de prospérité, le roi Clotaire doit cependant composer avec ses évêques et ses aristocrates terriens (la seule richesse alors). Afin de « rétablir la paix et la discipline dans le

royaume », il les assemble en octobre 614. Il s'agit entre autres de réprimer les abus de certains hauts « fonctionnaires » mais c'est reconnaître *ipso facto* leur pouvoir, celui des comtes notamment, nommés par le roi et chargés dans chaque cité d'assumer des fonctions militaires, judiciaires et fiscales.

À cette occasion va se poser pour la première fois la question des maires du palais. Sous les Mérovingiens, le palais (là où séjourne le roi) a d'abord été itinérant non par tradition d'un nomadisme hérité des Barbares mais par nécessité militaire, administrative et politique. Son intendance a été confiée à un « maire du palais » (*major domus*) mais la fonction initiale n'a cessé de croître au point que, sous le règne de Clotaire II, ce personnage est progressivement devenu le plus considérable et le plus puissant du royaume, notamment lors des nombreuses minorités royales. À l'occasion du concile de 614, les maires du palais (il y en a un par royaume franc) en sont déjà à réclamer l'hérédité de leur fonction. En cette même année, pour empêcher la formation d'une telle dynastie en Bourgogne, Clotaire II fait assassiner le descendant du maire du palais en titre.

À la demande insistante de l'aristocratie d'Austrasie, humiliée de la présence constante de Clotaire en Neustrie, celui-ci établit en 623 son fils Dagobert « roi sur les Austrasiens » en « l'associant au royaume ». Depuis 615, le maire du palais d'Austrasie a pour nom Pépin de Landen. Avec Arnoul, l'évêque de Metz, il a en charge la tutelle de Dagobert. Rude apprentissage pour ce prince de 23 ans qui s'emploie à réformer le système judiciaire, restaurer

le cadastre et par suite rétablir l'impôt, mettre de l'ordre dans les affaires de l'Église, tout en guerroyant contre les Saxons.

Lorsque son père décède le 18 octobre 629, Dagobert prend fermement en main les rênes du pouvoir, non sans avoir au préalable exilé l'encombrant Pépin. Il s'entoure d'excellents conseillers qu'il choisit lui-même, comme Éloi, l'évêque de Noyon, ou encore Ouen, l'évêque de Rouen.

À la mort en 632 de son frère Caribert qui avait chichement hérité de l'Aquitaine, il se retrouve maître de toute la Francie, pour lors le territoire le plus puissant d'Europe occidentale et la dirige seul. Il se déplace volontiers. De l'Aquitaine à la vallée du Rhin, de la Bretagne à l'Espagne, il est présent sur tous les « fronts ». À l'éternelle frontière orientale, il soumet les villes germaniques.

Dagobert se rapproche des populations, châtie les indociles et prend des mesures sévères contre les Grands qui ont usurpé des terres royales. Il relance le négoce par les foires. Bientôt le bruit de sa sagesse se répand au point qu'on le surnomme « le Salomon des Francs ». À l'évidence, le « bon roi Dagobert » vaut infiniment mieux que la chanson, au demeurant tardive, qui lui a fait mettre sa culotte à l'envers.

Les « rois fainéants »

En ces temps de courte espérance de vie, les rois, comme tout un chacun, meurent jeunes, même quand

on ne les assassine pas. Les crises de succession sont nombreuses. Dagobert n'a que 36 ans lorsqu'il décède en 639. Ses deux héritiers ne sont encore que des enfants. Sigebert III, 8 ans, reçoit l'Austrasie et Clovis II, 4 ans, la Neustrie. C'en est fait, de nouveau, de l'unité dynastique.

Commence alors une longue période de décadence que le règne de Dagobert n'a fait que retarder. Ses successeurs, pour la plupart des enfants ou des adolescents mourant jeunes, ne vont plus être que des jouets dans les mains des maires du palais. Pépin de Landen a été reconduit dans sa fonction au lendemain même de la mort de Dagobert I^{er}. Il décède peu après, en 640, mais son fils Grimoald lui succède, inaugurant la « dynastie » des Pépinides.

Tout ceci ne va pas sans complots et sans batailles, à telle enseigne que Grimoald est tué en 657. L'année précédente, il avait fait tonsurer Dagobert II enfant, avant de l'exiler dans un couvent en Irlande pour l'écarter de la succession qu'il réservait à son fils adoptif. Dagobert II reviendra quand même mais pour ne régner sur l'Austrasie que de 676 à 679 avant d'être assassiné, comme son père l'avait lui-même été, à 26 ans.

Les maires du palais en Neustrie ne se conduisent pas mieux. En 657, Ébroïn gouverne au nom du jeune Clotaire III la Neustrie et la Bourgogne. À la mort de ce dernier en 673, il installe sur le trône Thierry III, un successeur de son choix. Il n'a pas consulté les Grands qui se révoltent sous la conduite de l'évêque d'Autun, Léger. Ébroïn doit d'abord s'enfuir avant d'opérer un retour en force au terme duquel il s'empare de l'évêque qu'il fait torturer pendant deux ans au fond d'un monastère de

Fécamp. Le malheureux évêque méritera bien sa canonisation après qu'on lui aura crevé les yeux et arraché la langue avant de le décapiter mais pas aussitôt. De nombreux épisodes témoignent de la cruauté et du despotisme d'Ébroïn, occis à son tour vers 681 par un aristocrate qu'il avait dépouillé.

Bien entendu, les maires du palais se font la guerre entre eux puisqu'ils disposent des finances et de la force armée. Ébroïn a vaincu en 680 à Leucofao (près de Laon) Pépin de Herstal, maire du palais d'Austrasie, petit-fils par sa mère de Pépin de Landen, devenu « l'Ancien » ou encore « le Vieux ». En 687, c'est au tour de Pépin de Herstal de l'emporter sur les Neustriens lors de la bataille de Tertry (près de Péronne). Il va contrôler tous les royaumes francs à partir de 690.

Pépin de Herstal, qui fait et défait les rois, meurt paisiblement à 69 ans (un grand âge pour cette époque) en 714. La monarchie mérovingienne n'est plus qu'une fiction à laquelle toutefois les Pépinides restent attachés. Ils attendent leur heure. Le pays n'est pas prêt, à commencer par les Grands qui se révoltent périodiquement contre cette nouvelle tutelle, autrement plus contraignante que celle des rois en titre.

La succession (celle qui intéresse l'Histoire n'est plus dès lors celle des Mérovingiens mais celle des Pépinides !) se dispute entre le petit-fils Théodebald, 7 ans, conduit par sa grand-mère Plectrude, qui fut la première épouse de Pépin de Herstal, et Charles, 26 ans, fils d'Alpaïde. On débat encore de la légitimité de cette dernière selon qu'elle aurait été ou non épousée. Toujours est-il que

Plectrude, qui s'intronise régente, fait jeter Charles en prison. De nouveau, les Grands se révoltent et Charles en profite pour s'évader et prendre la situation en main, en commençant par s'assurer du trésor royal.

En quelques années, avec l'aide de tout un réseau de parentés dont de nombreux abbés et abbesses, il bataille sans relâche et réussit à s'imposer comme le maire des trois palais (Austrasie, Neustrie et Bourgogne). Imitant Auguste qui s'était intitulé *princeps senatus* (le premier des sénateurs) pour conserver à l'empire naissant des allures de république, il se forge le titre de *princeps*.

En 719, Charles est le maître absolu du royaume franc. Il s'emploie dès lors à consolider son pouvoir en s'attirant les bonnes grâces de la papauté. Il se fait combattant de la foi, au moment où Rome commence à affirmer son autorité sur l'Église de la Gaule. Au Nord, il soumet ces païens de Saxons et de Frisons mais c'est au Sud qu'il y a urgence. Depuis le VII^e siècle, la guerre sainte des Arabes progresse à pas de géant. Ils ont fait la conquête de l'Afrique du Nord, puis de l'Espagne à partir de 711.

Après avoir franchi les Pyrénées, ils prennent Narbonne en 719. Si Toulouse, assiégée, résiste, Bordeaux est dévastée en 732. La même année, l'armée arabo-berbère qui se dirige vers Poitiers pour piller le riche sanctuaire de Saint-Martin se heurte à l'armée des Francs près de la ville le 25 octobre 732. Quoique confuse, la bataille tourne à l'avantage des Francs et ceux qu'on nomme les Sarrasins, bien trop aventurés au nord, repartent d'où ils sont venus. Charles y gagne la réputation de sauveur de la chrétienté et le surnom de « Martel » : celui qui frappe comme un marteau d'armes.

La guerre contre les Sarrasins n'est pas terminée pour autant. Elle se poursuit dans le sud du pays et Charles Martel doit s'allier au roi des Lombards, en 739, pour libérer la Provence. Les musulmans d'Espagne ne tiennent plus que Narbonne.

Partout, Charles Martel fait peser son autorité. Il s'en donne les moyens en modernisant l'armée jusqu'alors principalement constituée d'une milice d'hommes libres, ponctuellement levée dans les comtés et devant s'équiper à ses propres frais. À l'exemple des Arabes, il a compris l'intérêt d'une cavalerie capable de se déplacer rapidement. Comme il ne peut imposer aux hommes libres l'entretien d'un cheval de guerre, de son équipement, sans parler de l'armement et de l'entraînement de son cavalier, il crée une classe de guerriers – les futurs chevaliers – qui vont bénéficier d'une « tenure », une terre (le plus souvent confisquée à l'Église, déjà riche finalement). En échange, ils doivent s'équiper et se présenter à la guerre à toute réquisition. Ainsi apparaît très tôt le « vassal » qui doit obéissance et assistance à son seigneur, celui qui lui procure sa terre.

Charles Martel règne sur toute la Gaule jusqu'à sa mort, le 15 ou le 22 octobre 741 à Quierzy (Aisne) après qu'il a réglé sa succession entre ses deux fils, Carloman et Pépin le Bref. Ce partage « planétaire » attribue au premier l'Austrasie, l'Alémanie et la Thuringe, et au second la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. À cette date, le trône des Mérovingiens est vacant depuis la mort de Thierry IV en 737. Charles Martel, qui l'avait installé là d'autorité, n'a pas vu l'utilité de le remplacer.

Nos manuels ont principalement retenu de cette période troublée l'impuissance des rois mérovingiens qui ont succédé à Dagobert I^{er}, à telle enseigne qu'on les a nommés les « rois fainéants ». Au premier degré d'abord, comme ne faisant rien (« fait néant ») et pour cause puisque totalement privés de leur pouvoir. Au second degré ensuite, comme se faisant véhiculer mollement allongés sur une litière, dans des chars tirés par des bœufs. Image fautive mais plaisante et solidement ancrée dans l'iconographie traditionnelle de l'Histoire de France. Il s'agirait en fait d'une vieille coutume germanique au cours de laquelle le roi processionnait en cérémonie au milieu des labours sur un char effectivement tiré par des bœufs, pour prier les cieux d'accorder la fécondité de la terre. N'empêche que la représentation des « rois fainéants » aura et a encore la vie dure.

Après avoir écarté de la succession un demi-frère, Griffon, qui avait l'audace de réclamer sa part, les deux fils de Charles Martel gouvernent conjointement. Ils font face avec succès à la révolte des pays excentriques du royaume franc, contre les Saxons, les Aquitains et surtout les Alamans. Pour apaiser le mécontentement des Grands, ils jugent plus prudent de restaurer le trône mérovingien en faisant sortir le prince Childéric du monastère où leur père l'avait enfermé et en plaçant ce parfait souverain fantoche sur le trône en février ou mars 743.

Quatre ans plus tard, Carloman, peut-être par grande piété mais plus probablement par prudence face aux appétits de son frère, décide d'entrer en religion. Seul maître à bord, Pépin prépare prudemment le changement de

dynastie. Il s'adresse en 750 au pape Zacharie, à Rome, en lui posant une question tout à fait essentielle : le roi est-il celui qui détient la réalité du pouvoir sans le titre ou celui qui possède le titre sans le pouvoir ? Le pape, qui a besoin d'un allié contre les Lombards menaçant Rome, répond sans hésiter que le roi est celui qui détient la puissance, « afin que l'ordre ne soit pas bouleversé ».

En novembre 751, Pépin dépose Childéric III qu'il fait tonsurer et enfermer à l'abbaye Saint-Bertin près de Saint-Omer où il mourra vers 755. Il organise sans attendre son élection de roi à Soissons par une assemblée choisie de Grands. Fait nouveau et inouï chez les Francs, il a l'idée somme toute géniale de se faire sacrer par les évêques de Gaule, en important un usage des rois wisigoths de Tolède, sur le modèle juif de l'onction des rois d'Israël dans l'Ancien Testament.

Ainsi s'éteint la dynastie mérovingienne.

LES CAROLINGIENS

Pépin, dit le Bref (peut-être ainsi nommé du fait d'une courte taille – mais rien n'est moins sûr), ne craint rien tant que de passer pour un usurpateur et entreprend donc de faire légitimer la dynastie qu'il entend fonder par le pape Étienne II, successeur de Zacharie. Les Lombards menacent alors Rome que Byzance n'est plus en mesure de protéger. Pépin saisit l'opportunité en envoyant à Rome l'évêque de Metz, à charge pour ce dernier de faire traverser les Alpes au pape. La rencontre avec Pépin a lieu à Quierzy près de Laon, l'une des résidences préférées des Pépinides (Charles Martel y est mort en 741).

Un traité, signé le 17 avril 751, engage Pépin à reconquérir pour le pape les terres ravies à l'Église par les Lombards. En échange, Étienne II légitime la royauté de Pépin au cours d'une cérémonie grandiose qui se tient à la basilique Saint-Denis le dimanche 28 juillet. Là, le pape sacre une nouvelle fois Pépin en lui conférant lui-même l'onction sainte, ainsi qu'à ses deux fils. Charles, né à Gand, a 7 ans (si l'on admet qu'il est né en 747 plutôt qu'en 742) et Carloman, né à Soissons, a 3 ans. Pépin vient d'inventer la royauté de droit divin.

Le premier « roi très chrétien » remplit son contrat. En trois campagnes victorieuses, de 756 à 758, il refoule les Lombards et fait don au pape de vingt-deux villes d'Italie centrale dont l'ensemble va former le noyau des États pontificaux. Mais il faut aussi remettre de l'ordre dans le royaume. Avec la prise de Narbonne en 759, il chasse définitivement les Arabes de la Septimanie (Languedoc). Il reprend l'Aquitaine, qui penche sans cesse vers l'autonomie, et lutte en Germanie. Pépin n'a bien sûr pas manqué d'abolir la fonction de maire du palais dès son accession au pouvoir.

« *Ce sacré Charlemagne* »

À la mort de Pépin le Bref en 768, le royaume est partagé selon la tradition entre ses deux fils, Charles et Carloman. Ce dernier meurt prématurément (et de cause incertaine) en 771 alors que les rapports entre les deux frères s'étaient déjà tendus. Charles, qu'on n'appelle pas encore Charlemagne, se hâte d'évincer de la succession ses deux jeunes neveux et d'écarter de la Cour (toujours itinérante) sa mère, Berthe au Grand Pied, qui s'était évertuée à maintenir l'entente entre ses deux fils.

Le voilà désormais, à l'instar de son père, le maître de tout le royaume franc : l'Austrasie, la Neustrie, la Bourgogne, la Provence, l'Alémanie, auxquelles s'ajoutent les territoires semi-autonomes d'Aquitaine, de Bavière et de la Frise. Éginhard, qui fait partie du petit cercle d'érudits entourant Charles, écrira sa première biographie (*Vita Caroli Magni*) en brossant de lui un portrait où

l'on chercherait en vain l'ombre d'un défaut : un prince robuste et rompu aux exercices physiques (y compris la natation), à la chasse et au maniement des armes. Dédaigneux du faste et des fêtes, il vit simplement, mangeant peu et buvant moins encore. Très pieux, cet administrateur de talent, soucieux du détail et de la réalité des choses, est également un grand travailleur et un grand chef de guerre.

Grand chef de guerre, assurément... Tout son règne, jusqu'en 814, aura été rythmé par une longue succession de campagnes. En quarante-six ans, on ne relève que deux années où l'armée n'a pas été convoquée. La réforme de celle-ci, initiée par Charles Martel, a permis de constituer une redoutable force de frappe de trente mille à quarante mille hommes : cavalerie lourde (les blindés de l'époque), cavalerie légère, infanterie. Aucune armée adverse ne peut aligner autant d'hommes et d'aussi aguerris.

Chaque guerrier mobilisé doit apporter son équipement complet et des vivres pour trois mois. À l'instar de ses devanciers francs, chacun repart chez lui l'hiver. Toutefois, un noyau d'armée permanente voit le jour avec un corps de cavaliers qui forme la garde de Charles mais peut aussi intervenir à tout moment dans des opérations militaires « éclairs ».

Les campagnes victorieuses ne se comptent plus, en Italie contre les Lombards, en Germanie, entre le Rhin et l'Elbe, contre les Saxons, contre les Avars, grands pillards depuis trois siècles, sur le moyen Danube. En 778, l'armée franque échoue toutefois en Ibérie devant Saragosse. En raison même de sa mobilité, elle n'a pas disposé d'un

matériel de siège suffisant. Au retour, les Basques massacrent son arrière-garde dans une embuscade.

De vastes territoires stratégiques, véritables zones tampons, sécurisent l'Empire : à l'ouest, la « marche » de Bretagne ; au sud la « marche » d'Espagne ; à l'est des « marches » contre les Avars dans la plaine du Danube et contre les Slaves en Bohême ; au nord de l'Elbe contre les confédérations tribales slaves.

Charles guerroie inlassablement, étendant sans cesse son empire mais toujours au nom de la Sainte Église. Les Saxons ont pu conserver leurs coutumes mais ils ont dû se convertir (« Tout Saxon voulant rester païen sera mis à mort »). En 795, il écrit au pape Léon III : « À moi, il appartient de défendre en tous lieux la Sainte Église du Christ. À vous, Très Saint Père, il appartient d'aider par vos prières au succès de nos armes. » Le pape l'entend bien ainsi : à Charles le temporel, à lui le spirituel.

Le 25 décembre 800, Charles est couronné empereur par le pape dans la basilique Saint-Pierre de Rome. À cette occasion, il le débarrasse des émeutiers qui menaçaient son palais. Il reçoit le titre de *Magnus* et devient Charlemagne. Jamais fondateur d'une dynastie au demeurant usurpée ne fut plus béni ni encensé.

Pour assurer sa descendance mais aussi pour conclure des alliances, Charlemagne se marie à répétition. On l'a souvent présenté comme un polygame, à l'instar de ses devanciers mérovingiens, mais il a été plutôt, selon l'heureuse expression de l'historien Bruno Dumézil, un « monogame sériel ». Sa première épouse officielle, vite répudiée, fut une princesse lombarde parée de l'engageant prénom de Desiderata.

Suit vers 768 une Himiltrude précédant Hildegarde, une noble bavaroise de 13 ans qui va lui donner neuf enfants avant de mourir des suites de ses couches à 25 ans. Une Falstrade suit cinq mois plus tard mais voilà Charlemagne de nouveau veuf en 794. Alors, à bientôt 50 ans, il épouse Liutgarde d'Alémanie, 18 ans, « calme et vertueuse » selon les témoins du temps. Veuf définitif en 800, Charlemagne n'en délaisse pas pour autant les plaisirs charnels qu'il a toujours pratiqués avec de très jeunes concubines, joliment dénommées « les colombes couronnées ».

Charlemagne se déplace sans cesse, d'une chevauchée militaire à l'autre, d'un palais à l'autre. Il affectionne plus particulièrement celui d'Aix-la-Chapelle où il vient prendre les eaux des sources chaudes que prisaien déjà les Romains. Il en fait sa capitale. Trois palais y sont construits pour abriter une cour de grands officiers, de conseillers et de secrétaires, plus nombreux et plus instruits qu'au temps des Mérovingiens. C'est à Aix-la-Chapelle qu'arrive le 20 juillet 802, à la stupeur générale, l'éléphant blanc offert parmi d'autres cadeaux somptueux, par Haroun al-Rachid, le calife de Bagdad.

L'écrit se substitue de plus en plus à l'oral. Les capitulaires (des ordonnances divisées en chapitres) constituent le nouvel instrument de l'autorité impériale. Le capitulaire peut être particulier à une région ou général, comme celui qui réforme l'administration des domaines royaux (*De villis*).

Au fait, Charlemagne a-t-il bien inventé l'école – comme le prétend la tradition et après elle la chanson de France Gall en 1964 ? En réalité, non. Le grand capitulaire *Admonitio generalis* (« Exhortation générale ») qu'il édicte le

23 mars 789 instaure un vaste programme de réformes de l'Empire franc : fidélité « négative » (serment de ne porter aucun tort à l'empereur et à l'empire), destruction des lieux de dévotion païens, interdiction de l'usure... Parmi toutes ces dispositions, l'un des quatre-vingt-deux articles du capitulaire parle en effet d'écoles et les premières lignes peuvent inviter à la généralisation : « [...] que les prêtres attirent vers eux non seulement les enfants de condition servile, mais aussi les fils d'hommes libres. Nous voulons que soient fondées des écoles où les enfants puissent apprendre à lire... » À y regarder de plus près, il s'agit de créer des écoles dans les évêchés et les monastères pour y former des clercs sachant enfin lire et écrire correctement (chanter aussi) afin que ne soit plus altérée la lecture des textes sacrés. Rien à voir avec l'école pour tous.

Charlemagne ne se contente pas de légiférer en appuyant son pouvoir sur des inspecteurs dévoués, allant le plus souvent par deux : un laïque et un ecclésiastique. Ces *missi dominici* (mot à mot : « envoyés du maître ») parcourent l'empire en tous sens. Ils contrôlent, s'informent et de surcroît ont pour mission de recevoir les plaintes.

Cet empire immense est divisé en deux cents « comtés », chacun administré par un comte nommé par l'empereur. Ses pouvoirs sont très étendus, militaires aussi bien que judiciaires, administratifs et financiers. L'empereur s'appuie en outre sur les évêques qu'il nomme pour servir sa politique centralisatrice et unificatrice. Dans les marches, tous les pouvoirs civils et militaires sont concentrés dans les mains du chef des troupes d'occupation : le « comte de la marche » ou marquis, parfois appelé *dux* (duc).

Une fois par an, à la veille d'une grande expédition militaire, tous les personnages importants de la hiérarchie laïque et ecclésiastique se réunissent au palais sous l'égide de l'empereur pour approuver les capitulaires préparés par l'administration centrale (ce dernier terme au sens encore très relatif, mais tout de même).

La société carolingienne

Le premier souci de Charlemagne aura été de restaurer la puissance publique. Tous les hommes libres lui sont liés par un serment de fidélité personnelle. Cependant, il se considère comme responsable de ses sujets devant Dieu et entend de ce fait réformer le clergé. Il s'appuie classiquement sur les évêques mais sans leur lâcher la bride sur le cou. Ceux-ci, en principe élus par leur clergé et leurs fidèles, restent nommés comme au temps des Mérovingiens. Ils doivent être des relais administratifs et politiques de la société carolingienne en même temps que des pasteurs de haute moralité. Des capitulaires leur enjoignent de ne pas se marier, de rester sobres, de prêcher dans une langue compréhensible.

Les moines sont soumis à la règle de saint Benoît, fondateur au VI^e siècle de l'abbaye du Mont-Cassin, en Italie. La règle bénédictine substitue à l'ascétisme traditionnel une vie communautaire, sévère certes, mais ajoutant le travail manuel aux exercices spirituels. Les abbayes bénédictines doivent acquérir leur autonomie financière.

Hors de la ville, la paroisse fait son apparition, chacune autour de son église et toujours sous l'invocation d'un

saint. Un prêtre la dessert qui a désormais le pouvoir de conférer les sacrements jusqu'alors réservés à l'évêque : le baptême, la communion, l'absolution, l'extrême-onction. Il bénit les mariages, les maisons et les champs, enseigne le catéchisme. La messe du dimanche et le baptême des enfants prennent un caractère d'obligation.

Le clergé met son pouvoir grandissant au service du prince en enseignant au peuple qu'obéir à celui-ci sur terre, c'est obéir à Dieu dans le ciel. Ainsi les devoirs du fidèle se confondent avec ceux du sujet. En retour, le prince met sa force matérielle au service du clergé. Deux capitulaires de Charlemagne créent en 779 et 794 l'impôt qui sera le plus honni de toute l'Histoire de France : la dîme qui représente le dixième (en fait plutôt le treizième) des récoltes et du croît du bétail. En échange de quoi, outre son entretien et celui du culte, le clergé devra prendre en charge l'assistance des pauvres et des malades ainsi que l'éducation dans les écoles.

Si l'économie, dans un monde pauvre et peu peuplé, continue à dépendre étroitement de la terre avec ses grands domaines et si, conséquemment, les relations commerciales restent modestes, on peut parler d'une véritable Renaissance carolingienne. Sans être lui-même très instruit, Charlemagne a favorisé le renouveau des arts et des lettres. À la Cour, venant de tous les pays, des lettrés réputés rétablissent l'usage de lire le latin et de composer dans cette langue des écrits et même des poèmes.

À l'écriture mérovingienne, différente d'une région à l'autre et devenue illisible, succède une écriture plus claire dite « caroline », employée dans tout l'Occident.

Dans les grandes abbayes, comme celle de Corbie ou celle de Saint-Benoît-sur-Loire, on transcrit les manuscrits antiques en les ornant d'enluminures. L'abbaye de Saint-Martin de Tours devient le grand foyer de la Renaissance carolingienne. Charlemagne y nomme en 796 un abbé laïque : son ami et conseiller Alcuin, né dans le Yorkshire, « l'homme le plus savant de son temps » selon Éginhard. Tout en y rétablissant l'observance régulière, Alcuin fait de son scriptorium (l'atelier où travaillent les moines copistes) le plus fameux de l'empire, participe à la réforme de la liturgie catholique et à la révision de la Bible, fonde une académie de théologie et de philosophie si novatrice qu'on dira d'elle qu'elle fut « mère de l'Université ».

Fort loin de tout cet éclat, la plus grande partie de la population reste dans l'ignorance. Elle parle, à défaut de l'écrire, une langue en pleine transformation où les formes latines se mêlent aux apports germaniques pour commencer à constituer la langue romane ou plutôt les langues romanes. On est encore bien loin du français.

L'impossible succession

L'image de « l'empereur à la barbe fleurie », empreint d'une sage majesté, va très tôt faire entrer Charlemagne par la grande porte de l'Histoire de France (et tout autant par une autre : celle de l'Histoire de l'Allemagne). Pourtant son empire ne va pas lui survivre et la fin d'un règne si puissamment ordonné paraît équivoque aux yeux de la postérité.

En 806, au terme d'un règne exceptionnellement long de quarante-cinq ans, il procède par testament au partage de son royaume entre les trois fils qui lui restent : Pépin, Charles et Louis. Où donc est sa vision d'un empire uni ? On l'aurait vu « logiquement » abolissant la coutume du partage successoral. Il en avait la possibilité. Mais non, il reste un Franc, prisonnier d'une conception patrimoniale du pouvoir.

Seul le hasard des décès prématurés (et naturels – on n'est plus au temps des Mérovingiens) de Pépin en 810 et de Charles en 811 fait que l'empire se trouve maintenu avec Louis. Charlemagne anticipe sa succession en le faisant couronner empereur au palais d'Aix-la-Chapelle en septembre 813. Il décède quelques mois plus tard, le 28 janvier 814.

Commence alors le règne curieux et compliqué de Louis dit le Pieux, sacré à Reims (le premier dans cette cathédrale) par le pape, le 5 octobre 816. Il est un peu oublié de l'Histoire de France bien qu'il ait régné pendant un peu plus de vingt-six ans. Et d'abord, pourquoi « le Pieux » ? Tout simplement parce qu'il est pieux, à preuve qu'il reçoit ce qualificatif de son vivant. Si Charlemagne était ô combien pour la religion, Louis est religieux. Il ne se sert pas de l'Église, il la sert. Il publie en 817 l'*Ordinatio Imperii* qui définit son pouvoir comme un ministère au service de Dieu et qui ne vaut que si celui des évêques d'un côté et des Grands de l'autre l'équilibrent et le complètent. Les évêques sont invités à prodiguer leurs conseils à l'empereur, voire à l'admonester lorsqu'ils considèrent qu'il est dans l'erreur.

Louis le Pieux pousse cette humilité chrétienne très loin. Ainsi, alors que son empereur de père commençait ses lettres et ses instructions par « Notre Grandeur », il introduit les siennes par « Notre Médiocrité ». Au demeurant intelligent, très instruit, ce curieux monarque ne refuse pas de régner, et, paradoxalement, il a le sens de l'État. Après qu'en 817 il échappe à un accident lors d'une procession et qu'il y voit un avertissement du Ciel l'invitant à faire son testament, il s'emploie à pérenniser l'empire en instaurant pour la première fois la primogéniture mâle : à Lothaire, l'aîné, le titre impérial et l'autorité sur les deux puînés auxquels reviennent, maigrement, à Pépin l'Aquitaine et à Louis la Bavière. À son neveu Bernard échoit le royaume d'Italie dont il est déjà roi, mais toujours sous l'autorité de Lothaire. Idem pour son fils bâtard, Arnulf, qui reçoit le comté de Sens.

Là où Charlemagne aurait probablement réussi, Louis le Pieux échoue. Ceux des héritiers qui s'estiment lésés se révoltent sous la conduite de Bernard d'Italie. En décembre 817, Louis le Pieux est pris d'un « accès mérovingien » : il dépêche son armée en Italie, y capture Bernard qui est conduit à Aix-la-Chapelle, où il est jugé et condamné à mort. Gracié par l'empereur, il n'aura que les yeux crevés. « L'opération » est si barbare qu'il en meurt deux jours plus tard dans d'atroces souffrances. Les évêques s'indignent et Louis fait publiquement pénitence mais seulement quatre ans plus tard. Entre-temps, pour éviter de nouvelles révoltes, il a fait tonsurer et enfermer dans un monastère tous les fils bâtards de Charlemagne (ses demi-frères) et a multiplié les assemblées invitant les Grands à jurer respect à son testament de 817. Peine

perdue, d'autant que l'humiliation publique de 822 paraît un aveu de faiblesse.

Pour assombrir encore l'horizon, Louis, devenu veuf de son épouse Ermengarde, se remarie en février 819 avec Judith de Bavière, 22 ans. Deux enfants naissent : Gisèle entre 819 et 822, et Charles en 823. La naissance de ce quatrième fils remet en question le testament de 817. Judith s'y emploie énergiquement mais, l'année même de la naissance de son fils, Lothaire est couronné et sacré empereur du vivant de son père. Deux partis vont dès lors s'affronter dans une invraisemblable chaîne de retournements émaillés de guerres et de renversements d'alliance. D'un côté, le « parti impérial » soutenu par l'épiscopat ; de l'autre, celui de Judith qui veut imposer un partage équitable entre les quatre fils et qui ne manque pas de partisans.

Les trois fils du premier lit finissent par se coaliser contre leur père et l'affrontent le 30 juin 833 au « champ du Mensonge » en Alsace. Louis le Pieux s'y trouve pratiquement seul après que tous ses fidèles l'ont abandonné. Fait prisonnier, destitué, il est remplacé par Lothaire. Mais les trois ne tardent pas à s'entre-déchirer au point qu'ils replacent Louis sur le trône. Judith et Charles, qui avaient été emprisonnés, sont libérés et réhabilités.

Au cours de ces conflits, les Grands ne cessent de passer d'un camp à l'autre tandis que les évêques voient leur rôle politique augmenter. L'autorité impériale est ruinée et la notion même d'empire ébranlée. Lorsque Louis le Pieux rend son âme à Dieu, le 20 juin 840, alors qu'il s'apprêtait à affronter son fils Louis le Germanique, de nouveau révolté, la guerre civile éclate.

Lothaire, qui entend conserver tout l'héritage impérial, entre aussitôt en conflit avec son frère encore vivant, Louis le Germanique, et son demi-frère Charles. Fort de son titre impérial et maître de la capitale administrative et spirituelle de l'empire, il croit pouvoir l'emporter mais il est vaincu le 25 juin 841 au terme d'un combat confus à Fontenoy-en-Puisaye, près d'Auxerre.

En février 842, Louis et Charles se réunissent à Strasbourg et s'engagent à ne jamais traiter séparément avec leur aîné de quelques dispositions qui puissent nuire à l'autre. Ils demandent à leurs fidèles le même engagement. Leurs deux armées prêtent serment à leur tour en jurant qu'elles abandonneront leur roi si celui-ci venait à trahir sa parole. Les serments de Strasbourg constituent le premier écrit officiel du protofrançais en ceci qu'il est rédigé en deux langues : en tudesque (vieil haut-allemand) afin d'être compris de tous les vassaux de Louis, et en roman pour être lisible à l'ouest du Rhin.

Comprenant qu'il a perdu la partie, Lothaire négocie la paix avec ses frères. En août 843, le partage de Verdun fractionne l'immense empire en trois parts : à l'Est, la *Francia orientalis* pour Louis le Germanique ; à l'Ouest, la *Francia occidentalis* pour Charles ; pour Lothaire, un espace médian qui s'étend de la Frise à l'Italie du Nord (Lotharingie). Lothaire conserve son titre d'empereur qui n'est plus qu'honorifique et valable uniquement pour son royaume.

Francia occidentalis

Francia occidentalis... La France vient de naître même si personne ne le sait encore. Le 6 juin 848, Charles est sacré roi dans la cathédrale d'Orléans par l'archevêque de Sens. Les Grands l'ont acclamé au préalable, d'autant plus volontiers qu'ils sont pour lors les véritables maîtres du royaume. En novembre 843, aussitôt après le partage de Verdun, ils lui ont littéralement dicté, en échange de leur soutien pendant la guerre civile, le capitulaire de Coulaïnes (au nord du Mans) : fonctions publiques irrévocables, terres de l'Église inaliénables, faculté pour les Grands de s'opposer collectivement à tout acte royal qu'ils jugeront contraire à la raison ou à l'équité. La royauté devient contractuelle et Charles II dit le Chauve va devoir s'employer pendant tout son règne à contrecarrer les principes du capitulaire de Coulaïnes, en dressant les Grands les uns contre les autres.

Pourquoi « le Chauve » ? Le qualificatif ne lui fut attribué que quelques mois avant sa mort, après qu'il se fut rasé le crâne en signe de soumission à l'Église, lors de la consécration d'une abbaye par le pape.

Charles doit guerroyer, de 843 à 851, contre les Bretons qui le battent à plusieurs reprises et s'emparent des cités de Nantes et de Rennes. En 867, ceux-ci se font de surcroît concéder l'Avranchin et la péninsule du Cotentin. Il lui faut également lutter contre son neveu Pépin II pour conserver le contrôle de l'Aquitaine et en 858 contre Louis le Germanique. Mais surtout, le premier roi de la France occidentale doit subir de grandes invasions,

encouragées par la désorganisation de l'Empire carolingien. Ce ne sont plus, comme au v^e siècle, des peuplades immigrantes mais des bandes armées venant seulement pour piller et emporter leur butin.

Au Sud, venus du Maghreb, d'Espagne, de Sicile, de Sardaigne et de Corse, les « Sarrasins » opèrent leur retour, en mettant à sac les côtes italiennes et provençales. Leurs razzias alimentent un important trafic d'esclaves à destination du monde oriental. Leur nom est resté au mont des Maures où ils établissent une forteresse pour y entasser leur butin : l'inexpugnable Garde-Freinet.

Cependant, le principal danger vient du nord, avec les peuples scandinaves : Norvégiens, Danois, Suédois, ces Vikings que les Francs nomment indistinctement « Normands » (les hommes du Nord). Divisés en petits clans commandés par des chefs de guerre, ils vivent de maigres récoltes dans des pays peu fertiles que complètent les ressources de la pêche et du commerce. Les lourds bateaux de ces habiles marins sillonnent la mer du Nord et la Baltique, échangeant contre des denrées agricoles, harengs salés, fourrures, peaux pour les parchemins, ambre pour les bijoux et les objets d'art.

Mais une rapide croissance démographique vient rompre cet équilibre fragile au ix^e siècle. Nombreux sont dès lors les Normands qui se lancent dans de lointaines expéditions de pillage. Ils naviguent sur des barques effilées, robustes et maniables, mues à force de rames avec le secours d'une voile carrée quand le vent est favorable. Capable de tenir la haute mer, le navire de guerre viking (*longskip* très tardivement et improprement baptisé « drakkar ») comporte jusqu'à trente bancs de

nage et transporte soixante-cinq à soixante-dix guerriers. Les flottes d'invasion peuvent dépasser la centaine de navires, soit une véritable armée de six mille à sept mille hommes. On est loin de la simple bande de pillards d'autant que ces Vikings sont aguerris et solidement armés : épée du meilleur acier capable de résister aux chocs sans se briser, bouclier de bois rond à bosse de fer tout aussi offensif que défensif, casque conique à nasal (sans les cornes de l'image traditionnelle !), hache de combat ou lance.

À propos de celle-ci, on notera l'inventivité dont l'homme fait déjà preuve dès qu'il s'agit de tuer son prochain. Arme dite d'hast pour le combat rapproché, la lance peut également être employée comme arme de jet, avec l'inconvénient de pouvoir être renvoyée par l'adversaire. Alors on a inventé un rivet qu'il suffit d'ôter pour désolidariser le fer de sa hampe. Au premier choc, les deux parties se séparent.

On combat à pied – un désavantage certain face à la cavalerie carolingienne. Encore faut-il qu'elle survienne... L'arc, principalement utilisé pour la chasse, apparaît timidement mais commence à faire ses preuves dans le combat à distance.

Avec ses villes florissantes, ses riches abbayes, le monde carolingien suscite les convoitises de ces Normands tout à fait païens et ne voyant rien de sacré dans les richesses de l'Église. Dès le règne de Louis le Pieux, ils apparaissent sur les côtes, timidement d'abord, en mêlant commerce et pillage. Les véritables invasions commencent à partir de 841 avec le sac de Rouen et de l'abbaye de Jumièges.

Les Normands, principalement des Danois en Francie occidentale, commencent par installer en force des bases de départ dans les îlots des estuaires et de là ils remontent les fleuves, grands et petits, très loin en amont grâce au faible tirant d'eau de leurs embarcations. Ils pillent Nantes en 843 en tuant dans sa cathédrale son évêque Gohard et en massacrant tous les fidèles présents par la même occasion. Après que l'abbaye de Saint-Denis a été dévastée, Paris est atteint en mars 845 et Charles le Chauve doit verser une énorme rançon au chef viking (« Ragnar aux braies velues ») pour que la ville soit épargnée. Ceci n'empêchera pas les Normands d'investir Paris trois fois encore : en 856, 861 et 885.

Bordeaux est dévastée en 848 et Clermont, en plein cœur du Massif central, en 856. La rapidité et la brutalité des attaques rend tout secours impossible. Les Carolingiens tentent pourtant de combattre ce fléau et l'on voit à cette occasion se distinguer Robert le Fort, comte de Blois, d'Auxerre et de Nevers, lui-même descendant d'une famille comtale. Après avoir conspiré contre Charles le Chauve puis s'être rallié, il combat Bretons et Normands de la Loire. En 865, il remporte sur ces derniers, peu faits pour la bataille rangée, une grande victoire avant de trouver la mort l'année suivante dans un combat contre une bande de Normands qui venait de piller Le Mans. Les chroniques des contemporains portent la mémoire de Robert aux nues. Le temps n'est plus où seul le prince était encensé.

En dépit (ou à cause) de la fragilité de son royaume, Charles le Chauve se prend à rêver d'empire lorsqu'il se

trouve, après la mort de son neveu Louis II le Jeune, fils aîné de Lothaire I^{er}, héritier du titre impérial ainsi que du royaume d'Italie et de Provence. Il court à Rome se faire couronner par le pape Jean VIII puis tente en vain de s'emparer de la Lotharingie orientale à la mort, en août 876, de son demi-frère Louis II dit le Germanique.

L'année suivante, au printemps, Charles doit se rendre en Italie pour secourir le pape menacé par les Sarrasins. Il réunit auparavant à Quierzy (aujourd'hui dans l'Aisne), et sous leur pression, les aristocrates du royaume. En échange de leur fidélité, il doit leur consentir une importante contrepartie en édictant, le 14 juin, un capitulaire prévoyant qu'en cas de décès d'un comte, c'est son fils qui gèrera le domaine. De même si un vassal meurt, sa veuve et ses enfants disposeront transitoirement de son « bénéfice ». Ces dispositions, sous couvert d'être des mesures exceptionnelles dictées par la nécessité, consacrent le principe de l'hérédité des charges, laquelle était déjà entrée dans les faits.

Sur le chemin du retour, Charles le Chauve meurt le 6 octobre 877 des suites d'une pleurésie. Bien que sacré deux fois, son fils Louis II le Bègue (il bégaie en effet) demeure un roi sans pouvoir, dominé par les comtes. De santé fragile, il décède le 11 avril 879 à 33 ans, laissant deux fils très jeunes, Louis III et Carloman II. Les deux frères sont hâtivement couronnés et sacrés ensemble, en septembre. Au premier, échoient la Neustrie et ses marches ; au second, le cadet, l'Aquitaine et la Bourgogne.

Les deux frères doivent aussitôt batailler contre les Normands et contre leur grand-oncle, le comte Boson. Ce proche de Charles le Chauve qui avait épousé sa sœur

en secondes nocces, à la fois comte de Troyes, du Berry, de Mâcon, de Chalon, d'Autun, gouverneur du Lyonnais et du Viennois, duc de Provence et vice-roi du royaume d'Italie, s'octroie la couronne de Provence en octobre 879 en se faisant élire par une assemblée d'évêques.

Quant aux Normands qui continuent à désoler la Francie occidentale, ils ne l'emportent pas toujours. Le 3 août 881, alors qu'ils viennent de saccager Amiens et Corbie, Louis III les écrase à Saucourt-en-Vimeu (à l'ouest d'Abbeville). Les chroniques du temps évoquent huit mille Vikings tués.

Louis III meurt le 5 août 882, âgé d'environ 18 ans – subitement de maladie, comme on l'écrit le plus souvent, ou, comme on le lit parfois, en se fracassant le crâne contre le linteau d'une porte basse alors qu'il poursuivait par jeu la fille d'un certain Germond, courue se réfugier dans la maison de son père ?

Carloman II lui succède mais décède à son tour le 6 décembre 884, à 17 ans, lors d'une partie de chasse au sanglier. Charles, le dernier fils de Louis le Bègue, étant trop jeune, les Grands du royaume appellent l'empereur d'Occident et roi de Germanie, Charles le Gros, pour assurer la régence. D'aucuns se prennent à rêver d'une reconstitution de l'unité carolingienne mais leurs espoirs sont vite déçus. Ce personnage, déjà âgé de 45 ans, obèse et de santé fragile (il aurait souffert d'épilepsie), n'a ni l'autorité, ni la puissance qu'il lui faudrait.

Il perd tout prestige lors du quatrième siège de Paris par les Normands, commencé à la fin de novembre 885. Seule l'île de la Cité est fortifiée. Elle résiste avec acharnement aux assauts sous le commandement du comte de

Paris, Eudes, le fils aîné de Robert le Fort. L'armée de secours réunie par Charles le Gros se hâte lentement et n'arrive devant Paris, peu motivée, qu'en septembre 886. Et là, au lieu de combattre, Charles négocie le départ des Normands en leur versant un énorme tribut. De surcroît, il leur accorde un laissez-passer pour se rendre en Bourgogne que bien entendu ils vont piller.

Cette attitude, très sévèrement jugée par les contemporains, achève de ruiner son autorité. En proie à la révolte des Grands, abandonné de tous et très affaibli à la suite d'une grave opération à la tête (sans doute une trépanation), il se démet de toutes ses prérogatives en décembre 887 et meurt un mois plus tard, sans postérité légitime.

L'arrivée des Robertiens

Les grands vassaux, réunis à Compiègne, offrent la couronne au comte Eudes, lequel, outre sa gloire, possède la plus grande partie des territoires situés entre Seine et Loire. Sacré en l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne, celui-ci poursuit la lutte contre les Normands qu'il défait le 24 juin 888 à Montfaucon en Argonne alors qu'ils viennent de mettre à sac la Champagne. D'autres batailles suivent mais les Normands ne mettent pas moins au pillage Meaux, Troyes, Toul, Verdun et même Saint-Lô en parvenant à remonter la toute petite rivière de la Vire.

Cependant, Eudes ne parvient guère à rétablir l'autorité royale. Il est contesté par l'archevêque de Reims, Foulques, et par le comte de Poitiers, Ramnulf, tuteur du jeune Charles le Simple (au sens de sincère et honnête), fils de

Louis le Bègue et donc héritier légitime de la couronne. Il a d'ailleurs été sacré par Foulques en 893.

Au terme d'une lutte pour le trône, Eudes accepte de partager son territoire et abandonne à Charles, en 897, les pays situés entre le Rhin et la Seine. Il meurt le 3 janvier 898 en ayant reconnu au préalable Charles le Simple comme son successeur (!). La lutte entre les « Robertiens » (les descendants de Robert le Fort) et les derniers Carolingiens ne fait que commencer.

Charles le Simple doit aussitôt lutter contre les Normands, décidément impossibles à chasser du royaume. En 918, ils assiègent Paris et Chartres. Leur chef d'alors est Rollon qui s'est établi dans la région de Rouen. Au terme d'une bataille difficile, le 20 juillet, les Normands sont mis en déroute mais Charles juge plus politique de négocier.

Conduits par l'archevêque de Reims, Hervé, les pourparlers aboutissent, à l'automne 911, au traité de Saint-Clair-sur-Epte. Rollon, désormais paré du titre de *dux* s'engage à être fidèle au roi de France et à se convertir au christianisme avec ses guerriers. En échange, Charles le Simple lui concède autorité sur les populations des diocèses de Rouen, d'Évreux et de Lisieux. Le duché de Normandie vient de naître et le traité va mettre un terme aux invasions normandes par la Seine. On retrouve là la politique de « fédérés » qu'avait dû mener Rome à la fin de l'empire.

À la fin de cette même année 911, les aristocrates de Lotharingie offrent le trône à Charles le Simple en tant que dernier représentant de la dynastie carolingienne. Charles se plaît en Lorraine où il fait de nombreux séjours. Ceci

donne aux seigneurs et aux évêques neustriens un prétexte pour le déclarer déchu et faire couronner à Reims, le 29 juin 922, Robert de Neustrie, le frère cadet d'Eudes. Son accession au trône aura été de courte durée puisqu'il trouve la mort le 15 juin de l'année suivante, près de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, où Charles l'a attaqué. Ce dernier n'en perd pas moins la bataille. Hugues, fils de Robert I^{er}, reste maître du terrain. Il pourrait se faire élire mais il préfère laisser le trône à son beau-frère, Raoul, duc de Bourgogne, un Robertien de toute façon. Quant à Charles le Simple, après avoir été attiré par le comte de Vermandois à Péronne peu de temps après le couronnement de Raoul, il y est fait prisonnier. Promené de prison en prison pour servir d'épouvantail à Raoul, il meurt, toujours captif, en 929.

Raoul, qui règne jusqu'à sa mort le 15 janvier 936, aura été tout aussi contesté que ses prédécesseurs. Il passe le plus clair de son temps à guerroyer contre les grands seigneurs, toujours en révolte. De nouveau, Hugues, bientôt nommé le Grand, pourrait s'arroger la couronne mais il préfère exercer un pouvoir de fait. Il s'emploie alors à faire remettre sur le trône, électivement, un Carolingien en la personne du fils de Charles le Simple qui s'était réfugié en Angleterre avec sa mère, Edwige de Wessex. Ceci vaut à Louis IV le qualificatif, original pour l'époque, d'« Outremer ».

Le nouveau roi a 15 ans et ne parle que le vieil anglais (le saxon). Couronné et sacré le dimanche 19 juin 936 probablement à Laon, ne possédant en propre que quelques abbayes et petites cités, il paraît d'abord être un jouet entre les mains du tout-puissant Hugues le Grand qui

s'est fait décerner le titre de « duc des Francs ». Toutefois le jeune roi, très entreprenant, se révèle vite désireux de s'affranchir d'une pareille tutelle et se rapproche en toute logique des ennemis du Robertien, comme Hugues le Noir de Bourgogne ou Artaud, l'archevêque de Reims.

Au cours de l'été 945, il se rend en Normandie révoltée et tombe dans une embuscade près de Bayeux. Son compagnon de chevauchée, le comte de Montreuil, est tué tandis qu'il parvient à s'enfuir jusqu'à Rouen dont il se croyait le maître mais où il est fait prisonnier. Il doit céder Laon, la vieille cité carolingienne, à Hugues le Grand, l'instigateur, furieux de voir le roi échapper à son emprise. Seule une alliance avec Otton I^{er}, roi de Francie orientale (Germanie) et « empereur des Romains », va lui permettre d'avoir, non sans mal, raison du terrible Robertien. Une réconciliation précaire a lieu en 950 et prélude à une relative restauration de l'autorité de Louis IV (au nord de la Loire en tout cas).

Louis d'Outremer doit beaucoup à son épouse, Gerberge de Saxe, qui n'est autre que la sœur d'Otton I^{er} dit le Grand. Veuve à 26 ans après un premier mariage avec le comte de Meuse dont elle a eu quatre enfants, elle s'est remariée à la fin de 939 avec Louis dont elle aura sept enfants. De haute éducation, elle ne se contente pas d'être une mère féconde. Très engagée politiquement, elle accompagne son époux dans ses incessantes chevauchées et même pendant les sièges et les batailles. Elle arrange le mariage de son fils aîné Lothaire avec Emma d'Italie.

À la fin de l'été 954, Louis chevauche avec ses compagnons sur la route qui relie Laon, sa capitale, à Reims. Soudain, il aperçoit un loup à l'orée d'une forêt. Il lui

court sus et tombe de cheval. Transporté d'urgence à Reims, il y décède des suites de ses blessures.

Lothaire succède à son père mais il n'a que 13 ans et la régence est confiée non à Gerberge mais à Brunon, archevêque de Cologne et frère d'Otton I^{er}. Hugues le Grand consent à cette succession mais au prix fort : rien de moins que la suzeraineté de l'Aquitaine et, deux ans plus tard, le duché de Bourgogne. La question ne se pose pas de savoir s'il va rester longtemps fidèle au nouveau Carolingien puisqu'il meurt en juin 956. Il laisse trois fils mineurs. À l'aîné, Hugues qui a 15 ans, échoient le comté de Paris et la titulature, devenue héréditaire à son tour, de « duc des Francs ».

À l'instar des Pépinides, les Robertiens attendent leur heure, pleinement conscients de l'obstacle que constitue un parti légitimiste toujours prêt à se former parmi les Grands. À force d'attendre, ils pourraient bien manquer leur rendez-vous avec l'Histoire. En effet, à la différence des « rois fainéants », les derniers Carolingiens, en dépit du peu de considération où les tient l'historiographie, se sont montrés actifs et capables de tenir les rênes du pouvoir. On l'a vu avec Louis d'Outremer mais ce fut plus vrai encore avec Lothaire III durant ses trente et un ans et quatre mois de règne.

Ce roi va essentiellement s'employer à se libérer de la tutelle germanique qui pèse sur la Francie occidentale. En août 978, assisté de Hugues, il s'empare d'Aix-la-Chapelle mais ne peut capturer Otton II. En représailles, celui-ci envahit la Francie occidentale en octobre, prend Laon et met le siège devant Paris. L'empereur germanique est

accompagné de Charles, le frère cadet de Lothaire, à qui il a donné la Basse-Lotharingie (la moitié nord) sans cesse disputée entre les Francs et les Germains. Il l'a même fait proclamer roi des Francs à Laon par un évêque de circonstance. Cependant, l'armée de Hugues résiste victorieusement devant Paris et Otton II, voyant l'hiver approcher, doit lever le siège et faire retraite. Lothaire et Hugues poursuivent son armée et massacrent son arrière-garde aux abords de Soissons.

Après une tentative de rapprochement avec l'empire, Lothaire tente de reconquérir la Lotharingie à la suite de la mort d'Otton II. Hugues et le parti des Robertiens ne sont plus de son côté. Il réussit à s'emparer de la Haute-Lorraine mais alors qu'il s'apprêtait à conquérir la Basse-Lorraine il meurt subitement à Laon le 2 mars 986. Soucieux de déjouer les ambitions affichées de son frère sur la couronne et celles inexprimées encore qu'évidentes du Robertien Hugues, il avait fait couronner en 979 son fils Louis qui n'avait alors que 12 ans. Cette association au trône, sans précédent, permet à Louis V de succéder au nez et à la barbe de Hugues. Il n'a que 19 ans mais paraît bien décidé à continuer la politique de son père et de son grand-père. Il entend par ailleurs faire juger Adalbéron, l'archevêque de Reims, accusé d'avoir favorisé la retraite des armées ottoniennes en 978. Mais voilà que le 21 mai 987, après un an, deux mois et vingt jours de règne, il se tue au cours d'une partie de chasse dans la forêt de Senlis (encore une chute de cheval !).

Celui qu'on nommera au siècle suivant, très injustement, Louis V le Fainéant ferme le ban des Carolingiens de la Francie occidentale. Il y aurait bien Charles de

IL ÉTAIT UNE FOIS LA FRANCE

Lorraine, oncle du roi, mais lors de l'assemblée des Grands hâtivement réunie à Senlis quelques jours seulement après la mort de Louis V, Adalbéron, rassuré sur son sort par Hugues, entre en scène. Le puissant prélat a beau jeu d'évincer le prétendant en l'accusant de tous les péchés et en soulignant qu'il est le vassal du roi de Germanie. Il déclare en outre que « le trône ne s'acquiert point par droit héréditaire » et que « l'on ne doit mettre à la tête du royaume que celui qui se distingue par ses qualités ». L'heure des Robertiens a sonné.

TROIS CENT QUARANTE ANS
DE MAISON CAPÉTIENNE

Adalbéron n'aura eu aucun mal à faire élire Hugues comme le plus capable, « le plus recommandable par ses actions, par sa noblesse et par ses troupes ». L'Histoire va l'adornier du qualificatif de Capet sans qu'on sache avec certitude pourquoi. En comparaison de son père, ce nouveau roi ne pèse rien, ni en prestige alors qu'il a déjà 46 ans, ni en richesse, ni en domaine propre. Comte de Paris, ses possessions s'éparpillent maigrement autour d'Orléans, de Poissy, de Senlis et d'Attigny. Aucun duché ou comté n'est plus petit tandis que le duché d'Aquitaine s'étend quant à lui sur un quart du pays.

Hugues Capet n'en est pas moins roi, robertien certes mais élu, couronné et sacré un mois plus tard, le 3 juillet 987 dans la cathédrale de Noyon (Oise). Sa faiblesse fait d'une certaine façon sa force car les grands seigneurs qui l'ont désigné ne se préoccupent pas de lui et s'épuisent en luttant les uns contre les autres. Hugues Capet quant à lui ne songe qu'à assurer sa succession. Il associe aussitôt au trône son fils aîné Robert. Les actes royaux sont libellés sans tarder : *Hugone et Roberto regnantibus*. De la sorte, le trône ne sera pas vacant un seul moment. Mieux, Hugues fait sacrer Robert à Reims en 988. Ainsi le plus faible

des seigneurs territoriaux vient adroitement d'assurer sa dynastie et de faire perdre aux grands feudataires leur privilège d'élire le roi. La France de la souveraineté par primogéniture (mâle) vient de naître.

Sur le coup personne ne s'en émeut, à commencer par les grands seigneurs laïques ou ecclésiastiques, tant est grand leur dédain pour le nouveau roi. Une anecdote apocryphe rapporte que le comte de Périgord, pas même un prince territorial important, à qui Hugues Capet demandait, mécontent de sa désobéissance : « Qui t'a fait comte ? », lui répliqua : « Qui t'a fait roi ? »

Au Nord, Hugues lutte avec ses faibles moyens contre Charles de Lorraine qui n'a pas accepté son éviction et qui s'est enfermé dans Laon. Il est capturé par ruse en 991 et meurt peu après en prison, à Orléans. Plus difficile est la lutte contre l'entrepreneur Eudes I^{er} de Blois dont les possessions prennent en tenaille le domaine royal. Déçu que Hugues Capet et son fils aîné aient refusé de lui conférer le titre de duc des Francs, Eudes entreprend rien de moins que de les faire capturer. L'entreprise échoue mais Capet est décidément bien faible.

Les premiers Capétiens

Hugues Capet meurt le 24 octobre 996, peut-être de la variole. Roi désigné, Robert II, pour lors âgé de 26 ans, lui succède donc normalement. C'en est fini de ces archaïques monarchies électives. Robert II, dit le Pieux, règne durant trente-quatre ans et huit mois. Son qualificatif peut paraître étonnant tant sa vie privée aura été une

longue suite de problèmes conjugaux. En 988, il a épousé Rosala, fille du roi d'Italie, veuve du comte de Flandre et de vingt ans son aînée. Aucun enfant ne naissant de cette union, Rosala a été répudiée. Robert s'est épris alors de Berthe de Bourgogne, épouse du comte Eudes I^{er} de Blois. Berthe étant devenue veuve en mars 996, Robert a voulu l'épouser mais son père s'y est opposé car elle est sa cousine au troisième degré (sa grand-mère paternelle et la grand-mère maternelle de Berthe étaient sœurs).

Hugues Capet est à peine enterré que les deux amants, en dépit de l'opposition du pape, trouvent des évêques complaisants pour les marier. Outre cette histoire d'amour, Berthe apporte à son époux des droits sur la Bourgogne. Il n'empêche que le nouveau roi se voit accuser par Rome d'union incestueuse, d'autant qu'il est le parrain du dernier fils de Berthe – ce qui constitue en ces temps de chrétienté un véritable lien de parenté. Le pape Grégoire V réunit un concile en 998 à la suite duquel il proclame que le couple royal sera excommunié et frappé d'anathème s'il ne consent pas à se séparer. Robert tient bon pendant plusieurs années mais il est toujours sans descendance et il quitte finalement Berthe pour épouser Constance d'Arles, fille du comte de Provence. Elle va lui donner quatre fils et deux filles mais c'est une virago (« vaniteuse, arrogante, vindicative, avare », accusent les chroniqueurs du temps) qui ne rend pas le roi heureux. Elle est de surcroît entourée de toute une cour méridionale dont les mœurs et jusqu'à l'habillement déplaisent souverainement aux hommes du Nord et à leur clergé. Aussi, plusieurs fois, le roi tente de la répudier. Berthe reste son unique amour et les deux amants n'ont pas

cessé leur relation. En 1010, ils entreprennent un voyage à Rome dans l'espoir que le pape annulera le mariage avec Constance et acceptera enfin leur union. Le roi doit se soumettre à un nouveau refus.

En quoi donc Robert II mérite-t-il le qualificatif de « Pieux » ? Outre ses tribulations amoureuses, il fait la guerre, tout comme ses devanciers, conquérant la Bourgogne et neutralisant, après douze ans d'âpres combats, ses principaux rivaux, voisins du domaine royal, les comtes du Maine, de Blois et d'Anjou, en les dressant les uns contre les autres. Celui d'Anjou, Foulques III, dit Foulques Nerra (« le Noir ») en raison de son teint basané, donne assez la mesure de la violence des temps. Achille Luchaire, historien médiéviste de la fin du XIX^e siècle, le présente comme « un des batailleurs les plus agités du Moyen Âge ». Sa violence à la guerre et ses crimes en temps de paix (n'a-t-il pas fait brûler vive son épouse qu'il accusait d'adultère ?) n'ont d'égal que les accès de remords qui le conduisent à plusieurs reprises à se rendre en pèlerinage à Jérusalem. Il avance alors vers le Saint-Sépulcre, torse nu et flagellé par deux serviteurs qui scandent : « Seigneur, reçois le méchant Foulques, comte d'Anjou, qui t'a trahi et renié. » Puis, il recommence ses exactions.

Certes, Robert II s'attache un clan d'évêques au nord-est de Paris, assiste à leurs synodes, multiplie les dons aux abbayes, mais tout cela n'a rien à voir avec une piété à la Louis le Pieux. En fait, il doit ce qualificatif au moine Helgaud de Fleury, de l'abbaye du même nom qu'il a comblée de bienfaits. Quelques années après sa mort,

ledit moine publie sa biographie ou plutôt son hagiographie : *Epitoma vitae regis Roberti pii*. Jamais on ne vit roi plus doux, plus humble, plus vertueux. Sa mort fut marquée par une éclipse de Soleil. Et notre bon moine de conclure : « Quant aux guerres du siècle, aux ennemis vaincus, je les laisse conter aux historiographes... »

La fin du règne se trouve assombrie par les intrigues de la reine Constance qui pousse son fils cadet et préféré, Robert, à se révolter contre son père et contre son frère aîné, Hugues, associé au trône en 1017. Celui-ci meurt prématurément et sans descendance en 1025. Henri, deuxième fils de Robert le Pieux, est à son tour associé au trône et succède donc à son père lorsque celui-ci décède en 1031. Il doit aussitôt faire face à l'hostilité de sa mère et de certains vassaux qui voudraient élire le cadet à sa place. La toute neuve dynastie capétienne n'a pas encore réussi à faire de la primogéniture une règle impérative.

Contre ses adversaires, le nouveau roi obtient l'alliance de l'empereur germanique et surtout, plus proche, celle du duc de Normandie, Robert le Magnifique (en échange du Vexin français, homologue du Vexin normand). Après la mort de la terrible Constance, en 1034, il s'impose enfin, abandonnant toutefois la Bourgogne en apanage à son frère Robert.

Pendant ses vingt-neuf ans de règne, Henri I^{er} se révèle un roi querelleur et batailleur, se livrant sans grand succès à d'incessantes luttes féodales. D'abord fiancé en 1033 à la fille de l'empereur germanique qui meurt à 7 ans, puis veuf de Mathilde de Frise, sans descendance, il épouse en secondes noces Anne de Kiev (la

première alliance entre la France et la Russie). Deux enfants naissent : Philippe et Hugues. Le premier, associé au trône en 1059, succède à son père l'année suivante. Voilà le premier Philippe de l'Histoire de France – et le premier prénom non germanique (sa mère se targuait d'une ascendance byzantine).

Ce nouveau Capétien pour lors âgé de 7 ans va régner quarante-huit ans à cinq jours près, de 1060 à 1108. C'est le troisième plus long règne de toute l'Histoire de France. La régence qui a été confiée à son oncle Baudouin V, comte de Flandre, se déroule sans heurt mais l'année 1066, date de la proclamation à la royauté, est aussi celle de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, bientôt dit le Conquérant. Voilà ce vassal déjà trop puissant devenu roi lui aussi. L'Angleterre, qui jusqu'alors ne comptait pas, entre dans l'Histoire. Elle ne va pas tarder à compliquer celle de la France.

En bon Capétien, Philippe I^{er} s'applique à susciter des rivalités au duc de Normandie, en s'appuyant sur ses voisins inquiets : le comte d'Anjou et celui de Flandre. D'ailleurs en 1072, il épouse la fille du comte de Flandre, Berthe de Hollande, prélude à des problèmes matrimoniaux dignes de ceux de son grand-père. Saisi par le démon de midi, il s'entiche en 1092 de Bertrade de Montfort, épouse de Foulques IV d'Anjou (en cinquièmes noces pour ce dernier). Il l'enlève avec son consentement et répudie Berthe, son épouse légitime. Cet adultère lui vaut une excommunication. Frappés d'anathème, Philippe et Bertrade n'en vivent pas moins dix ans ensemble. Une réconciliation en

1104 avec la papauté qui a trop besoin d'une Francie, « fille aînée de l'Église », ne les empêche pas, tout en se soumettant et en battant leur coulpe, de poursuivre leur vie commune.

À l'exemple de son père, le nouveau roi doit s'évertuer à mettre de l'ordre dans son propre domaine, si modeste que soit celui-ci. Le château de Montlhéry l'obsède. Cette redoutable forteresse qui barre la route de Paris à Orléans régit plus de trois cents paroisses en plein domaine royal. Le seigneur de Montlhéry se distingue par ses exactions mais Philippe n'a pas les moyens militaires de le réduire et doit se résoudre à le neutraliser en mariant son fils bâtard à sa fille.

À l'exemple de Montlhéry, le domaine royal et ses marges se sont hérissés de semblables places fortes qui abritent le plus souvent des seigneurs pillards. Ainsi Philippe tente de s'emparer du château du Puiset (Eure-et-Loir) au printemps 1079 mais une sortie de nuit des assiégés, ponctuée d'un concert de trompettes pour renforcer l'effet de surprise, met l'armée royale en déroute.

Philippe I^{er} meurt au château de Melun le 29 juillet 1108 et Bertrade prend le voile à l'abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire). Aucun des princes méridionaux ne juge bon de se déplacer pour venir rendre hommage au nouveau roi, Louis VI.

*Ceux qui prient, ceux qui combattent,
ceux qui travaillent*

La société qui se met en place aux x^e et xi^e siècles se structure avant tout autour de l'Église. L'Église et les églises... En 1030, le moine Raoul Glaber (le Glabre, le Chauve) exalte dans ses écrits « le blanc manteau d'églises » qui couvre tout le pays. Avec leurs offices, leurs processions, elles réunissent sous l'empreinte du sacré clercs et laïcs, riches et pauvres, hommes et femmes – tout un peuple chrétien uni dans la foi. C'est la chrétienté et non le roi qui fait l'unité de ce qu'on n'appelle plus guère la Francie occidentale mais qui ne se nomme pas encore la France.

Les établissements monastiques connaissent un essor sans précédent, comme en témoigne la fondation en 909 de l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire) par le duc d'Aquitaine. Abbaye dite immunitaire, c'est-à-dire indépendante à la fois de l'évêque et des seigneurs de la région, foyer de réformation de la règle bénédictine, centre intellectuel de premier plan, Cluny devient le symbole du renouveau monastique en Occident, essaimant dans huit cents maisons religieuses à la fin du xi^e siècle. Cluny donne aussi le signal de la réforme grégorienne (du nom du pape Grégoire VII) qui affirme l'indépendance du clergé, le rôle du pape et qui s'applique à réformer le clergé régulier, en instituant entre autres le célibat sacerdotal (nombreux étaient alors les prêtres mariés).

Grâce au flot continu des donations, l'Église est devenue le premier seigneur territorial de toute la Francie

occidentale. Que ne donnerait-on pour le salut de son âme ! Les évêques continuent à jouer individuellement les premiers rôles – et pas toujours les meilleurs – dans la vie politique du pays mais l'Église sait parler aussi d'une seule voix. Au concile de Charroux (Vienne), en juin 989, naît la première « paix de Dieu ». Il y a déjà eu des assemblées de paix dans la moitié méridionale du pays, stigmatisant les exactions des seigneurs, grands et petits. La visée est cette fois universaliste, s'adressant à tous les chrétiens et jetant l'anathème sur les « violateurs d'églises », sur qui « frappe les clercs », sur qui « prend les biens des pauvres ». Ceux-ci viennent en tout dernier mais ils sont là quand même.

Ces conciles se multiplient au début du XI^e siècle, sous l'action des clunisiens et avec l'appui de Robert le Pieux (d'autant que Cluny apporte son soutien à la nouvelle dynastie). La paix de Dieu devient un courant qui concourt au maintien de l'équilibre social et qui débouche dans les années 1030-1040 sur la « trêve de Dieu ». Celle-ci tente, souvent en vain, de suspendre les guerres dans les périodes liturgiques. Le concile de Narbonne, en 1054, prétend n'autoriser la guerre que pendant quatre-vingts jours répartis au cours de l'année. « Nul chrétien ne tue un autre chrétien, c'est le sang du Christ qu'il répand. »

À cette violence des temps, l'Église s'avise d'un formidable exutoire : que les seigneurs avides de batailles et de gloire aillent verser non plus le sang des chrétiens mais celui des infidèles. Le 27 novembre 1095, lors du concile de Clermont en Auvergne, le pape Urbain II, né dans la noblesse champenoise et ancien grand prieur de Cluny, manifeste son inquiétude pour les chrétiens

d'Orient, menacés par les musulmans qui ont conquis Jérusalem au VII^e siècle. Il en appelle aux fidèles du Christ, qu'il exhorte à la croisade (« marqué par la croix », mais le terme n'apparaît que plus tard), la seule guerre qui soit noble et légitime, celle qui apporte la remise de tous les péchés et assure l'entrée au paradis.

Formidable puissance temporelle, l'Église l'est tout autant au spirituel. On l'a vu avec Cluny mais c'est tout aussi vrai pour d'autres grandes abbayes comme celle de Fleury (aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire). À la fin du X^e siècle, son abbé, Abbon de Fleury, s'impose par son enseignement et ses écrits. À l'approche de l'an mille, que les historiens ont abusivement décrite comme une crainte de la fin des temps, il consigne posément : « On m'a appris que dans l'année 994, des prêtres de Paris annonçaient la fin du monde. Ce sont des fous. Il n'y a qu'à ouvrir le texte sacré, la Bible, pour voir qu'on ne saura ni le jour, ni l'heure. » D'autres ecclésiastiques se joignent à l'abbé de Fleury pour avertir que la seule inquiétude qui vaille est celle du salut.

Un blanc manteau d'églises mais aussi de châteaux ou à tout le moins de donjons, de tours érigées sur des « mottes ». La Francie occidentale se remet mal des invasions normandes et plus personne ne compte sur l'ost royal. Les grands seigneurs, ducs et comtes assurent la défense de leur principauté avec leurs propres forces. Mais l'excuse était trop bonne car ces tours, ces remparts traduisent aussi l'indépendance des vassaux, petits et grands, dans une pyramide de pouvoirs qui se trouve pour l'heure la pointe en bas. Le moindre petit seigneur

interdit sa vallée avec un donjon et devient souvent un seigneur pillard comme on l'a vu avec celui de Montlhéry. Des abbayes et même des églises se trouvent fortifiées. Ainsi Foulques Nerra passe sa vie non seulement à faire la guerre mais également à dresser sur ses terres en Anjou, en Touraine, en Poitou, d'imposants donjons carrés (une quarantaine rien qu'en Anjou).

Partout ces seigneurs sont les vassaux de plus grands qui eux-mêmes le sont de grands princes territoriaux. Ces derniers, sinon dans les faits du moins en droit coutumier, sont les grands vassaux du roi. Ce régime compliqué est celui de la féodalité, un terme forgé tardivement, au début du ^{xvii}e siècle, à partir du mot « fief » – le domaine est concédé à titre de tenure noble par le seigneur à son vassal à charge pour celui-ci de certains services, à commencer par celui des armes. On a vu ce système se mettre en place dès le ^{viii}e siècle avec Charles Martel s'assurant de la fidélité d'un « chevalier » (encore sans ce nom) mais ce contrat d'abord réservé au roi s'est étendu de haut en bas de l'échelle de ceux qui portent épée. Ainsi on est le plus souvent à la fois vassal de plus grand que soi et seigneur de plus petit. Le système se complique encore lorsqu'on est vassal de deux seigneurs qui soudain se font la guerre. Lequel suivre ?

Cette féodalité constitue à partir du ^{xi}e siècle une véritable organisation économique et sociale avec, à sa base, la seigneurie rurale : un ensemble plus ou moins vaste de forêts, de prés, de champs cultivés, de vignes (jusqu'en Normandie à cette époque), le tout défendu et géré par un *castrum* dans l'enceinte duquel viennent se réfugier en cas d'alerte les paysans d'alentour. Un

village s'ébauche au pied du château avec son moulin banal, son four banal, son pressoir banal, voire sa taverne banale – autant d'équipements collectifs appartenant au seigneur, lequel bien entendu perçoit des taxes pour ces services tout comme il lève, par exemple, un péage pour un pont qu'il a fait construire. Maître de l'économie de son domaine, le seigneur l'est également de la justice et nombreux sont ceux qui en profitent pour imposer arbitrairement bien d'autres services et redevances. Il n'empêche que cette organisation avec la mise en valeur du terroir, la multiplication des villages, des routes, des petits marchés locaux, contribue à une expansion économique sans précédent. La croissance démographique est au rendez-vous. Au milieu du XI^e siècle, le pays compte cinq millions d'habitants.

Mais qui sont les bras de cette économie ? On sait peu de choses sur eux, sinon que l'écrasante majorité de la population se compose de paysans. D'abord les serfs, continuateurs héréditaires, comme leur nom l'indique (*servus*), des esclaves gallo-romains. Ils ne peuvent quitter leur terre, ne peuvent témoigner contre un homme libre, n'ont pas le droit de se marier sans l'autorisation du seigneur sous l'autorité duquel ils sont « taillables (imposables) et corvéables à merci ».

Un peu au-dessus se trouvent les « vilains » (de *villanus*, celui qui travaille à la *villa*) qui ont le statut de paysans libres. Ils ont le droit de quitter leur terre. Mais pour aller où ? Ils peuvent d'ailleurs posséder en propre un petit lopin, une petite maison. Serfs ou vilains, les paysans sont méprisés. L'évêque Adalbéron de Laon (neveu

d'Adalbéron de Reims) écrit dans *Le Poème au roi Robert* composé entre 1027 et 1030 qu'ils sont « souillés par la crasse du monde ».

Un peu moins mal considérés sont les artisans, déjà nombreux, et les marchands. Tous forment le monde des *laboratores* (travailleurs) dans une conception de la société que le même Adalbéron définit ainsi : « On croit que la maison de Dieu est une, mais elle est triple. Sur terre, les uns prient, d'autres combattent et d'autres enfin travaillent. » Comme dans *La Cité de Dieu* de saint Augustin dont il s'inspire, « ces trois ordres sont indispensables l'un à l'autre : l'activité de l'un d'eux permet aux deux autres de vivre ». À partir du XI^e siècle, la tripartition de la société entre *oratores*, *bellatores* et *laboratores* s'érige en dogme transcendantal qui va perdurer pendant près de huit siècles.

La consolidation de la dynastie capétienne

Le roi capétien devrait être au sommet de la pyramide féodale et d'ailleurs il l'est en théorie, couronné et sacré comme tel. Il est réputé de surcroît détenir un pouvoir thaumaturgique en guérissant les écrouelles (scrofule) à l'occasion de son sacre avec cette formule : « Le roi te touche, Dieu te guérit. » Mais, dans la réalité, ses grands vassaux sont si puissants qu'ils oublient leur roi, au maigre domaine et aux faibles forces. Le duché d'Aquitaine s'étend sur plus d'un quart du pays et celui de Normandie a conquis l'Angleterre. Au XI^e siècle, les ducs de Normandie considèrent que l'hommage dû au

roi n'engendre aucun service du fait qu'ils tiennent leur duché en bénéfice de leurs pères et non du roi. Toute la politique capétienne vise à restaurer l'hommage et les services qui lui sont dus. Le roi, quant à lui, ne doit l'hommage à personne. Il est l'élu de Dieu.

Louis, 27 ans, fils de Philippe I^{er} et de Berthe de Hollande, succède à son père le 30 juillet 1108 en devenant Louis VI dit le Gros, en raison de l'obésité malade qu'il tient de ses ascendants. Bâti en colosse, brave et prompt au combat, actif et réaliste, intelligent au point d'être parfois appelé non le Gros mais l'Éveillé, il est conscient de ses droits comme de ses devoirs, à commencer par ceux qu'il doit à l'Église. Il apparaît en outre comme un homme jovial et foncièrement bon. C'est peut-être beaucoup pour un seul homme et surtout pour un seul roi. Pour ces temps, l'Histoire est prisonnière de sources univoques – en l'espèce ce qu'en disent les moines quand ils relatent la vie des princes. On pariera néanmoins sur un portrait « globalement positif ».

En roi avisé, Louis entend mettre de l'ordre dans son propre domaine, d'autant qu'il est bien petit (essentiellement le centre de l'Île-de-France). Loin des rêves d'empire des temps carolingiens, il lui faut balayer devant sa porte en réduisant à merci les seigneurs pillards. Le nouveau roi chevauche inlassablement. Il ne s'agit pas alors de donner des ordres du fond d'un palais mais de mener ses troupes et de payer de sa personne. Louis le Gros, aussi surnommé « le roi qui ne dort pas », bataille sans cesse. Le voici devant le château de Montlhéry. Sur son lit de mort, son père Philippe I^{er} lui aurait dit : « Garde-toi

bien de cette tour, elle m'a fait vieillir avant l'âge. » Louis se rend finalement maître de la place en 1110 et fait raser l'insupportable forteresse (dont ne subsiste aujourd'hui que le donjon, toujours impressionnant).

Celui qu'on va ainsi surnommer aussi Louis le Batailleur n'en est pas quitte pour autant car d'autres places fortes le défient, d'une vallée, d'une colline à l'autre. Après avoir affronté à plusieurs reprises son vassal Hugues III du Puiset, il venge l'humiliation subie par son père en 1079 en faisant raser le château de Coucy (Aisne) qui domine la vallée de l'Ailette, un affluent de l'Oise. Cependant, Enguerrand III, seigneur de Coucy, le fait reconstruire quelques années plus tard, plus redoutable encore avec ses vingt-huit tours de remparts et son donjon haut de 54 mètres et de 31 mètres de diamètre. Un puits y a été creusé, profond de 65 mètres, qui permet de soutenir un long siège. La devise de ce pourtant petit seigneur indique éloquemment le degré d'insubordination du pays que les Capétiens ont entrepris de ramener à l'obéissance : « Roi ne suis, ni prince, ni duc, ni comte aussi. Je suis le Sire de Coucy. »

Le Capétien doit aussi lutter contre ses puissants voisins dont le moindre n'est pas le duc de Normandie et désormais roi d'Angleterre. Il mène campagne dans le Vexin normand durant l'été 1119 contre Henri I^{er} Beauclerc. Le 20 août, dans la plaine de Brémule (Eure), il se heurte à cinq cents chevaliers normands en bon ordre de combat qui écrasent ses maigres forces. Lui-même, aventuré au milieu des rangs ennemis au terme d'une charge héroïque mais inconsidérée, manque d'être fait prisonnier. Côté français, les chroniqueurs rapportent qu'un Normand

s'empara de la bride de son cheval en s'écriant : « Le roi est pris ! » Louis l'abattit alors de sa masse d'armes en répliquant : « On ne prend pas le roi, ni à la guerre, ni aux échecs ! » En voilà de belles phrases, trop belles certainement pour avoir été prononcées. Elles n'en concourent pas moins à l'affirmation de l'image royale. La chronique du côté normand est évidemment moins flatteuse. On y dépeint Louis le Gros démonté et fuyant seul à travers les bois. Et pourquoi pas les deux, ceci après cela ?

Déboires mais aussi succès. Après sa victoire à Brémule, Henri Beauclerc entend réduire les prétentions de Louis le Gros sur son duché. Il se sert pour cela de son gendre Henri V, empereur d'Allemagne, en conflit avec le pape que soutient le Capétien. En 1124, Henri V pénètre en Champagne et annonce son intention de détruire pierre par pierre la bonne ville de Reims. Louis le Gros a su s'entourer de conseillers avisés, notamment en la personne de Suger, abbé de Saint-Denis et ministre chargé entre autres de missions diplomatiques à l'étranger et qui met tout en œuvre pour renforcer l'autorité du roi. Sur son conseil, Louis VI lève solennellement la bannière de Charlemagne et réunit derrière elle tous ses grands vassaux : les ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, les comtes de Nevers, de Blois, du Vermandois, de Champagne, de Bretagne et d'Anjou. Face à cette impressionnante mobilisation, Henri V d'Allemagne choisit de se retirer sans combattre. Le prestige des Capétiens ainsi que leur légitimité viennent d'accomplir là un grand progrès. Les grands vassaux ont reconnu à cette occasion, *ipso facto*, qu'eux-mêmes et leurs principautés, si grandes fussent-elles, font partie intégrante de ce qui précisément en

ces années commence à être dénommé *regnum Franciae* (royaume de France) et non plus traditionnellement et archaïquement *regnum Francorum* (royaume des Francs). La différence est de taille car on désigne désormais un territoire.

Suger et d'autres grands clercs se font les théoriciens et les propagateurs d'une idéologie royale forte. Jean de Salisbury, philosophe et grand voyageur, évêque de Chartres de 1176 à 1180, s'applique à démontrer que le royaume – un territoire cohérent et continu – est un corps dont la tête est le roi et les membres, les grands seigneurs. Ceci portant cela, l'idée d'État paraît à l'horizon et bientôt derrière elle celle d'un pouvoir de justice du roi.

Louis le Gros se marie tardivement, à 35 ans, avec Adélaïde de Savoie. Réputée laide mais intelligente et avisée, elle va lui donner sept fils et deux filles. L'aîné, Philippe, est très tôt associé au trône, à la capétienne, mais il meurt en 1131 accidentellement. Louis, le puîné, est couronné et sacré à Reims par le pape Innocent II le 25 octobre 1131. Il a 11 ans. Son père l'a marié, le 25 juillet 1137, à Aliénor d'Aquitaine, 14 ans, héritière du duché d'Aquitaine qui lui apporte en dot rien de moins que la Guyenne, la Gascogne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, la Marche (l'actuelle Creuse et une bonne partie de la Haute-Vienne), l'Angoumois et le Périgord.

Sept jours plus tard, Louis le Gros, qui était devenu à demi impotent, meurt des suites d'une dysenterie. Son fils lui succède sans contestation, devenant Louis VII, justement surnommé : « le Jeune ». Timide, d'une piété austère

et rigoureuse pour avoir été d'abord destiné à une carrière ecclésiastique, tout l'oppose à sa trop jeune épouse, élevée dans la cour fastueuse et frivole d'Aquitaine, entourée de troubadours et parlant l'occitan et non la langue d'oïl de la moitié nord de la France. Aliénor est mal acceptée à la Cour. Ses tenues, ainsi que celles de ses nombreuses suivantes, sont jugées indécentes et ses propos trop libres. Déjà courent des rumeurs sur son infidélité. Cependant la décennie qui suit l'année du mariage se passe sans heurt apparent. Une fille, Marie, naît en 1145.

Louis le Jeune poursuit l'entreprise de grignotage commencée par son père. Il n'est pas pour autant l'homme des chevauchées et des sièges – sauf tout de même à faire (ou laisser) incendier en janvier 1143 Vitry-en-Perthois tandis qu'il mène campagne contre Thibaud de Champagne. Pourchassée, une partie de la population se réfugie dans l'église où elle est brûlée vive.

Toutefois, bien conseillé par Suger, le nouveau Capétien met en œuvre, avec le mouvement communal, un moyen plus subtil pour battre en brèche la puissance des seigneurs. Déjà son père avait mis le modèle en place en créant les premières communes rurales, comme celle de Lorris en Gâtinais (Loiret) pourvue d'une « charte de franchises » accordant des droits juridiques aux habitants. Suivant cet exemple, Louis fait de multiples concessions aux communautés rurales tout en instaurant une politique d'émancipation des serfs. De même, il accorde des « chartes de bourgeoisie » à des villes de son domaine (Étampes, Bourges) et les encourage ailleurs (Reims, Sens, Compiègne, Auxerre). Ces chartes accordent aux bourgeois la liberté et le droit de se gouverner eux-mêmes